



# GABON

Avril 2020

## DEMANDE D'ACHAT AU TITRE DE L'INSTRUMENT DE FINANCEMENT RAPIDE — COMMUNIQUÉ DE PRESSE, RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE GABON

Dans le cadre de la demande d'un achat au titre de l'instrument de financement rapide, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 9 avril 2020. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 30 mars 2020 avec les autorités gabonaises sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 3 avril 2020.
- Une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Gabon.

Le document ci-après a été ou sera diffusé séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités gabonaises au FMI\*

\*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090 (États-Unis)  
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Site web : <http://www.imf.org>  
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international**  
**Washington**



## Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) approuve un décaissement de 147 millions de dollars pour le Gabon au titre de l'instrument de financement rapide pour faire face à la pandémie de COVID-19

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**WASHINGTON** - Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un décaissement de 108 millions de DTS (soit environ 147 millions de dollars) pour le Gabon au titre de l'instrument de financement rapide (IFR). Le décaissement aidera le Gabon à répondre aux besoins urgents de financement de sa balance des paiements qui découlent de la pandémie de COVID-19 et des chocs sur les termes de l'échange.

La pandémie de COVID-19 et la chute simultanée des prix du pétrole devraient causer de grandes difficultés pour l'économie. L'activité économique ralentira et les positions budgétaire et extérieure s'affaibliront, ce qui créera des besoins de financement supplémentaires considérables. Outre les mesures immédiates d'endiguement, dont la fermeture des frontières et la mise en place de couvre-feu, les autorités ont également pris des mesures importantes pour renforcer la riposte sanitaire et aider les entreprises et les ménages.

L'aide du FMI contribuera grandement à satisfaire les besoins de financement extérieur urgents et à préserver l'espace budgétaire nécessaire aux dépenses de santé liées au COVID-19. Il devrait aussi aider à catalyser des financements supplémentaires de la part des bailleurs de fonds. Toutefois, une grande incertitude entoure l'ampleur et la sévérité des chocs auxquels le Gabon sera en définitive confronté. Le FMI continue de suivre de près la situation au Gabon, y compris au moyen de l'accord élargi qui a été conclu avec le pays en juin 2017, et se tient prêt à fournir des conseils ainsi qu'une aide financière supplémentaire, en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds.

À l'issue des débats du conseil d'administration, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président de séance, a fait la déclaration ci-après :

« La pandémie de COVID-19 et l'effondrement des prix du pétrole ont affaibli les perspectives macroéconomiques et il est possible que la pandémie soit plus marquée et persistante que prévu, avec un impact durable sur les prix des produits de base, la croissance et les positions budgétaire et extérieure. Le ralentissement de l'activité économique et l'affaiblissement des positions budgétaire et extérieures entraîneront des besoins de financement supplémentaires. Face aux chocs, les autorités ont annoncé plusieurs mesures d'endiguement, dont la fermeture des frontières et des écoles ainsi que l'instauration de couvre-feu. Elles augmentent les dépenses dans les domaines de la santé et de la protection sociale en redéfinissant les priorités et envisagent par ailleurs d'adopter des mesures d'accompagnement pour les

entreprises et les ménages. La banque Centrale (BEAC) et la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) s'emploient à soutenir la croissance et à préserver la stabilité du secteur financier.

« À court terme, un creusement temporaire du déficit budgétaire se justifie pour contenir la propagation du virus et compenser les effets de la pandémie sur le plan social et économique. Il sera également essentiel de mobiliser des financements extérieurs supplémentaires. L'aide d'urgence du FMI dans le cadre de l'instrument de financement rapide appuiera la riposte des autorités et catalysera le soutien des bailleurs de fonds.

« Les autorités devraient se tenir prêtes à suspendre toutes les mesures d'urgence dès que la crise se résorbera. À moyen terme, il conviendra de replacer la dette publique sur une trajectoire résolument descendante. En raison de la baisse des prix du pétrole, il est important d'accélérer l'ajustement budgétaire et la diversification de l'économie. Il sera crucial de pérenniser la dynamique de réforme des dernières années pour parvenir à un rééquilibrage budgétaire davantage basé sur la hausse des recettes et plus propice à la croissance, de renforcer la gouvernance et la gestion de la dette ainsi que d'améliorer le climat des affaires.»





## GABON

### DEMANDE D'ACHAT AU TITRE DE L'INSTRUMENT DE FINANCEMENT RAPIDE

3 avril 2020

#### RÉSUMÉ

**Contexte :** La pandémie de COVID-19 et l'effondrement concomitant des cours du pétrole devraient soumettre l'économie à des tensions extrêmes, d'autant que les amortisseurs sont limités. La croissance économique ralentira, et les positions budgétaire et extérieure seront fragilisées, avec à la clé d'importants besoins de financement additionnels en 2020.

**Instrument de financement rapide.** Afin de répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements déclenchés par la pandémie et les chocs des termes de l'échange, les autorités demandent un achat au titre de l'instrument de financement rapide (IFR) à hauteur de 50 % de la quote-part (108 millions de DTS). Les services du FMI soutiennent cette demande.

**Politique macroéconomique.** Les priorités immédiates sont d'assurer les dépenses de santé nécessaires pour protéger le bien-être des personnes, de prendre soin des malades, de ralentir la propagation du virus et de garantir la disponibilité des fournitures médicales. Le gouvernement prend des mesures pour maîtriser les dépenses non prioritaires et réorienter les sommes ainsi économisées vers les dépenses liées à la pandémie. En outre, certains projets d'infrastructure sont reportés. Malgré ces mesures d'ajustement, un déficit budgétaire plus élevé en 2020 est nécessaire pour les dépenses de santé et les autres dépenses liées à la pandémie. Un soutien extérieur complémentaire sera indispensable pour maîtriser la pandémie et compenser ses conséquences économiques. Il est essentiel de maintenir l'élan des réformes mises en œuvre ces dernières années pour parvenir à un assainissement budgétaire plus favorable à la croissance, améliorer le climat des affaires, améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption et améliorer l'intermédiation financière et ainsi parvenir à une croissance plus élevée, plus inclusive et plus résiliente.

Document  
approuvé par  
**Zeine Zeidane**  
(département  
Afrique) et **Martin  
Sommer**  
(département de la  
stratégie, des  
politiques et de  
l'évaluation)

Rédigé par l'équipe du FMI chargée du Gabon, constituée de Boileau Loko (chef d'équipe), Jemma Dridi, Koffie Nassar et Fanta Sow (département Afrique), Deirdre Daly (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), Bruno Imbert (département des finances publiques), Jean Portier (département des marchés monétaires et de capitaux) et Marcos Poplawski-Ribeiro (représentant résident). Mmes Félicité Adjahouinou et Linnet Mbogo ont également participé à la préparation de ce rapport. Les entretiens se sont déroulés du 28 au 30 mars par visioconférence et téléconférence.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>POUR DIFFUSION IMMÉDIATE</b>	<b>1</b>
<b>CONTEXTE</b>	<b>3</b>
<b>IMPACT DES CHOCS RECENTS, PERSPECTIVES ET RISQUES</b>	<b>4</b>
<b>ENTRETIENS</b>	<b>7</b>
A. Accès, modalités, capacité de remboursement et évaluation des sauvegardes	11
<b>ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	<b>12</b>
<b>ENCADRÉ</b>	
1. Mesures de soutien à l'économie	9
<b>TABLEAUX</b>	
1. Principaux indicateurs économiques, 2017–25	14
2. Balance des paiements, 2017–25	15
3a. Comptes de l'administration centrale, 2017–25	16
3b. Comptes de l'administration centrale, 2017–25	17
3c. Comptes de l'administration centrale, 2017–25	18
4a. Financement du déficit budgétaire, 2017–21 (Milliards de francs CFA)	19
4b. Financement du déficit budgétaire, 2017–21 (Pourcentage du PIB)	20
5. Situation monétaire, 2017–21	21
6. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2010–19	22
7. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020–31	23
<b>ANNEXES</b>	
I. Chronologie des mesures de lutte contre la COVID-19	24
II. Matrice d'évaluation des risques	25
III. Analyse de viabilité de la dette	27
<b>APPENDICE</b>	
I. Lettre d'intention	35

## CONTEXTE

### 1. L'économie se relève progressivement du choc sur les cours du pétrole de 2014,

soutenue par l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (approuvé en 2017). La croissance a repris et les positions budgétaire et extérieure sont plus fortes.

La dette publique a commencé à diminuer et le Gabon a contribué à la reconstitution des réserves régionales qui, en décembre 2019, atteignaient 7,4 milliards de dollars, l'équivalent de 3,6 mois d'importations de biens et de services (tableau 1).

**Tableau du Texte 1. Gabon : principaux indicateurs macroéconomiques, 2014-19**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
						Est.
Croissance du PIB réel	4.4	3.9	2.1	0.5	0.8	3.4
Croissance du PIB non-pétrolier réel	5.1	3.8	3.3	1.7	1.9	2.5
Inflation (glissement annuel)	1.7	-1.2	4.1	1.1	6.3	1.0
Solde budgétaire global (en pourcentage du PIB)	2.3	-4.0	-6.6	-3.4	-1.6	0.7
Solde primaire non pétrolier (pourcentage du PIB non pétrolier)	-11.5	-9.0	-11.0	-9.7	-7.6	-5.8
Solde du compte courant (en pourcentage du PIB)	7.6	-5.6	-10.4	-6.9	-3.2	-0.8
Ratio dette publique / PIB	34.1	44.7	64.2	62.6	60.6	58.7
CEMAC - Reserves officielles (en mois d'importations hors zone)	5.8	4.3	2.3	2.4	2.8	3.6

Sources : autorités gabonaises ; estimations des services du FMI.

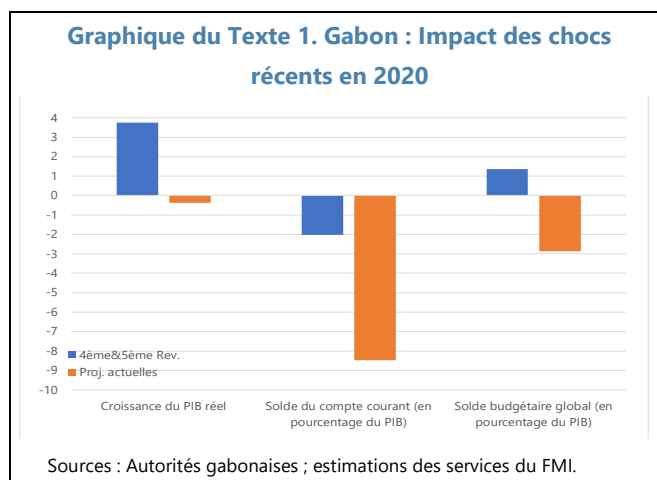
### 2. La pandémie de COVID-19 et les chocs négatifs sur les termes de l'échange compromettent la reprise économique.

- Les autorités ont annoncé plusieurs mesures d'urgence pour contenir le virus et atténuer son impact sur la population (annexe 1). Au 31 mars 2020, il y aurait eu dans le pays 16 cas confirmés et un décès, et le système de santé demeure sous-développé par rapport à d'autres pays à revenu intermédiaire, ce qui limite la capacité de réaction à une épidémie plus étendue. Le gouvernement travaille également sur des plans de continuité des activités pour l'administration publique, sur des mesures de gestion des finances publiques pour orienter les ressources vers le système de santé et sur des analyses des conséquences économiques de la crise, et il communique avec d'autres partenaires au développement en vue d'obtenir des financements et un soutien technique supplémentaires. Outre l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui aide les autorités à préparer la riposte sanitaire, la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD) travaillent aussi avec le gouvernement afin d'apporter une assistance technique et de restructurer les projets de santé de façon à cibler et calibrer la riposte au virus (financement de tests, respirateurs supplémentaires, installation de nouvelles unités de soins intensifs...).
- Les cours mondiaux du pétrole ont chuté, le baril passant de 60 dollars en décembre 2019 (au moment de la dernière réunion du conseil d'administration) à une hypothèse actuelle de 36 dollars pour 2020. Malgré les récents progrès en matière de diversification, le pays demeure très dépendant du pétrole. En effet, en 2018, celui-ci représentait près de 70 % des exportations totales et environ 37 % des recettes publiques, et une forte part de l'activité non pétrolière demeure liée au secteur pétrolier.

## IMPACT DES CHOCS RECENTS, PERSPECTIVES ET RISQUES

### 3. Le COVID-19 et l'effondrement des cours du pétrole toucheront tous les aspects de l'économie en 2020.

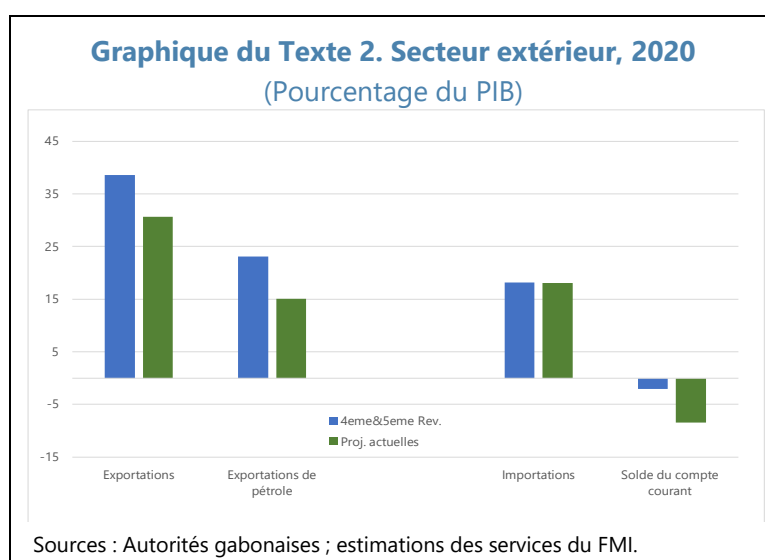
Une contraction de 0,4 % du PIB réel est maintenant attendue en 2020 (contre une croissance de 3,8 % au moment de la dernière réunion du conseil d'administration en décembre 2019) et les positions budgétaire et extérieure seront très fragilisées (graphique 1), ce qui engendrera d'importants besoins de financement additionnels.



**4. Les perspectives de croissance sont plus faibles.** Les objectifs de production pétrolière sont revus à la baisse pour prendre en compte, en premier lieu, la baisse de la demande mondiale et la réduction des projets d'investissement destinés à améliorer la production des vieux puits de pétrole. Concernant l'activité non pétrolière, une croissance de 0,4 % est maintenant prévue, soit 3,6 points de pourcentage de moins qu'au moment de la dernière réunion du conseil d'administration en décembre 2019, en raison du déclin enregistré dans la plupart des secteurs. Le COVID-19 pèsera sur la production de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services de plusieurs manières, au rang desquelles la perturbation des échanges, la baisse des investissements, la demande mondiale déprimée et l'absentéisme croissant au travail.

### 5. La position extérieure s'affaiblira (graphique 2).

Les exportations pétrolières plongeront sous l'effet de la chute des cours et de la production, tandis que les exportations non pétrolières diminueront elles aussi sous l'effet du ralentissement de la croissance mondiale. La chute des cours internationaux du pétrole et le recul des investissements aideront à contenir les importations, en dépit d'augmentations dues aux fournitures médicales liées à la riposte au COVID-19. Dans l'ensemble, les chocs creuseront le déficit des



transactions courantes à environ 8,5 % du PIB, contre 2 % du PIB prévus au moment de la dernière réunion du conseil d'administration en décembre 2019. Les IDE devraient reculer d'environ



153 milliards de francs CFA (1,7 % du PIB) sous l'effet de la baisse des cours internationaux du pétrole et des bénéfices du secteur pétrolier.

**6. Les coûts budgétaires seront élevés.** Les recettes comme les dépenses seront touchées.

- *Dépenses courantes.* Les dépenses de santé immédiates (tableau 2) avoisineront 42 milliards de francs CFA (0,5 % du PIB) et les transferts sociaux augmenteront de 23 milliards de francs CFA (0,2 % du PIB).
- *Dépenses en capital.* Les retards dans la mise en œuvre des projets entraîneront un recul de 68 milliards de francs CFA (0,8 % du PIB) des dépenses en capital financées sur capitaux étrangers.
- *Recettes non pétrolières.* Les autorités ont rencontré les deux principales organisations patronales pour discuter d'une analyse empirique des impacts économiques potentiels du COVID-19 réalisée par les opérateurs, mais elles n'ont pas encore prévu de mesures précises pour soutenir les entreprises frappées par la crise.<sup>1</sup> Quoi qu'il en soit, les recettes non pétrolières devraient diminuer de 198 milliards de francs CFA (2,2 % du PIB) sous l'effet d'un ralentissement de l'activité économique et des perturbations du recouvrement des impôts (par exemple, impossibilité de réaliser des contrôles sur place pour la TVA ou l'impôt sur le revenu des personnes physiques).
- *Recettes pétrolières.* Les recettes pétrolières diminueront de 286 milliards de francs CFA (3,2 % du PIB).

**Tableau du Texte 2. Gabon : Analyse par domaine des coûts de l'intervention des pouvoirs publics sur le système de santé**

(Millions de francs CFA)

Domaines d'intervention	Cost
1 Coordination et gestion de l'épidémie	33
2 Renforcement de la surveillance épidémiologique et aux portes d'entrée	91
3 Laboratoire et Diagnostic	11,000
4 Prévention de l'infection et Prise en charge des cas	26,675
5 Eau, Hygiène et assainissement (WASH)	4,670
6 Communication sur les risques et engagement communautaire	41
7 Recherche Opérationnelle et suivi évaluation	-
<b>Total</b>	<b>42,510</b>

Source : Calculs des services du FMI sur la base des données du Ministère de la Santé gabonais et de l'Organisation mondiale de la santé.

<sup>1</sup> Les autorités travaillent à un plan d'atténuation des conséquences pour l'économie gabonaise (encadré 1).

**7. Pour le secteur financier, les risques devraient être limités à court terme.** Avec un ratio de solvabilité déclaré de 15 % et un ratio de liquidité à court terme déclaré proche de 200 % pour un minimum de respectivement 10,5 % et 100 % au 31 mars 2019, le système bancaire apparaît solide. Cependant, le recul du PIB pourrait avoir des conséquences sur la solvabilité des établissements bancaires par le biais d'une augmentation des ratios de prêts improductifs et des exigences de provisionnement, et il sera essentiel que les autorités s'efforcent de ne pas accumuler d'arriérés intérieurs supplémentaires. Les banques doivent aussi mettre en œuvre des plans efficaces de continuité des activités afin de garantir la disponibilité des services financiers et de réduire le plus possible les effets négatifs de la propagation de la pandémie.

**8. La Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) suit attentivement le secteur financier.** Dans une lettre du 25 mars 2020 adressée aux banques et aux institutions de microfinance, la COBAC a demandé à ces établissements i) de faire le point sur leur portefeuille de prêts à la lumière de la crise du COVID-19, ii) de suivre strictement la classification des prêts et la réglementation existante en matière de provisions, également en cas de restructuration et de rééchelonnement, iii) d'utiliser si nécessaire leurs volants de fonds propres de 2,5 % pour absorber les pertes dues à la pandémie et d'afficher ainsi un ratio de solvabilité minimum de 8 %, tout en suivant une politique restrictive en matière de distribution de dividendes et iv) de fournir un plan de recapitalisation en cas d'insuffisance des fonds propres. La COBAC a en outre demandé instamment à ces banques et institutions de microfinance de continuer à fournir les services financiers essentiels et d'exécuter leurs plans de continuité des activités en fonction des besoins. Elle s'apprête à annoncer d'autres mesures pour préserver la stabilité financière et met elle-même en œuvre son plan de continuité des activités.

**9. Le 27 mars 2020, le Comité de politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a adopté une série de mesures d'assouplissement monétaire.** Après avoir analysé l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19 et de la chute des cours du pétrole sur les économies de la CEMAC et au vu des facteurs de risque pesant sur la stabilité monétaire et financière, le Comité de politique monétaire a noté l'arrêt des opérations d'absorption des liquidités et décidé : i) d'assouplir l'orientation de la politique monétaire en abaissant de 25 points de base le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), ramené de 3,5 % à 3,25 %, ii) de rétrécir le corridor des taux d'intérêt en diminuant de 100 points de base le taux de la facilité de prêt marginal, ramené de 6 % à 5 %, iii) d'augmenter la fourniture de liquidités de 240 milliards de francs CFA à 500 milliards et, le cas échéant, d'accroître le montant des injections et iv) d'élargir l'éventail des instruments financiers privés acceptés en garantie pour les opérations de politique monétaire. Le Comité de politique monétaire a en outre encouragé la direction de la BEAC à proposer à son conseil d'administration une réduction des décotes applicables aux titres publics et aux instruments privés acceptés en garantie pour les opérations de refinancement et de différer d'un an le remboursement du principal des crédits consolidés de la banque centrale aux États membres. De même, il a rappelé que la BEAC met à la disposition de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) une ligne de financement de 90 milliards de francs CFA destinée au financement des projets publics d'investissement et a invité ces derniers à y recourir. Enfin, il a également recommandé que les banques assurent la continuité des services financiers, y compris la fourniture d'espèces dans les

guichets automatiques bancaires, qu'elles renforcent les opérations de banque à distance et qu'elles réduisent les coûts des services bancaires.

**10. Les perspectives à moyen terme restent favorables mais exposées à une considérable incertitude et à des risques élevés.** La croissance non pétrolière devrait rebondir à partir de 2021 et le PIB non pétrolier nominal retrouver son niveau d'avant la pandémie après 2022. Toutefois, la crise du COVID-19 pourrait être plus grave et persister plus longtemps qu'anticipé, ce qui aurait des incidences durables sur les cours des matières premières, la croissance et les positions budgétaire et extérieure. Les cours du pétrole internationaux s'approchant des seuils de rentabilité, de nouvelles baisses pourraient éroder les recettes pétrolières et entamer la production pétrolière future, avec à la clé des implications pour la viabilité de la dette. Les autres risques extérieurs potentiels sont une croissance mondiale plus faible et des primes de risques plus élevées, qui entraîneraient une hausse des coûts de financement, voir une baisse des entrées de capitaux (annexe II, Matrice d'évaluation des risques).

## ENTRETIENS

**11. Les autorités ont commencé à élaborer des mesures de politique économique pour faire face aux chocs.** Les priorités immédiates sont d'assurer les dépenses de santé nécessaires pour protéger le bien-être de la population, prendre soin des malades, freiner la propagation du virus et assurer la disponibilité des fournitures médicales. Ces objectifs requièrent environ 65 milliards de francs CFA de dépenses supplémentaires (0,7 % du PIB) dans un contexte de forte baisse des recettes. Le gouvernement prend des mesures pour maîtriser les dépenses non prioritaires et rediriger les sommes épargnées (17 milliards de francs CFA, 0,2 % du PIB) vers les dépenses liées au COVID-19 (tableau 3). Il réduit également les dépenses en capital financées sur ressources intérieures d'environ 40 % (1,0 % du PIB) par rapport à l'enveloppe budgétaire initiale.

**Tableau du Texte 3. Gabon : Impact estimé des chocs en 2020**

	4 <sup>ème</sup> &5 <sup>ème</sup> Rev.	Proj. act.
	(Milliards de FCFA)	
Recettes pétrolières	684	398
Recettes non pétrolières	1,245	1,047
Dépenses courantes	1,278	1,351
Biens et services	161	193
COVID-19	0	42
Autres	161	151
Transferts et subventions	216	232
COVID-19	0	23
Autres	216	209
Dépenses d'investissement	513	354
Financées sur ressources intérieures	220	129
Financées sur ressources extérieures	293	225
Solde primaire hors pétrole	-303	-390
Solde primaire hors pétrole (en pourcent)	-4.2	-5.7
Sold global	152	-245
Solds global (en pourcentage du PIB)	1.5	-2.7

Sources : Autorités gabonaises ; estimations des services du FMI.

**12. Malgré les efforts des autorités, un déficit budgétaire plus élevé sera nécessaire pour parer à l'impact des chocs.** Le déficit non pétrolier devrait atteindre 5,7 % du PIB non pétrolier contre une hypothèse de 4,2 % du PIB dans la loi de finances. Après étude des sources de financement connues, dont le soutien attendu au financement de la balance des paiements en vertu de l'achat final envisagé au titre de l'accord élargi, les besoins budgétaires non couverts avoisineront 252 milliards de francs CFA, soit 2,8 % du PIB (tableau 4). Les besoins de financement pourraient même être plus élevés, puisque les autorités envisagent encore des mesures, notamment des allègements fiscaux d'urgence et des subventions aux entreprises et aux ménages touchés (encadré 1). Cependant, les autorités doivent soigneusement évaluer l'intérêt de toute mesure fiscale envisagée. Pour les matériels et fournitures médicaux (respirateurs, kits de test, masques, etc.), des politiques ciblées comme la réduction ou l'abrogation des droits de douane éventuels ou la baisse des taux de TVA pourraient être utiles, mais elles doivent être temporaires (instaurées avec des clauses de caducité automatique). Pour aider les entreprises en proie à des difficultés de trésorerie, un report du paiement des impôts est approprié, mais il convient d'éviter des mesures fiscales plus radicales ou permanentes. Il reste à chiffrer le coût des mesures ciblant les entreprises et les ménages et à évaluer soigneusement leurs impacts afin d'éviter tout effet excédentaire. Ces mesures doivent aussi demeurer temporaires.

**Tableau du Texte 4. Gabon : Financement du déficit budgétaire en 2020**  
(avant et après les chocs)

	4ème & 5ème Rev.	Proj. actuelles	Difference	4ème & 5ème Rev.	Proj. actuelles	Difference
	(Milliards de FCFA)			(Pourcentage du PIB)		
Besoins de financement	1,270.7	1,531.3	260.6	12.3	17.1	4.8
Solde budgétaire global	140.4	-257.2	-397.5	1.4	-2.9	-4.2
Sources de financement identifiées	1,270.7	1,366.5	95.8	12.3	15.2	2.9
Banque Mondiale	115.0	115.0	0.0	1.1	1.3	0.2
BAD		65.0	65.0	0.0	0.7	0.7
FMI-MEDC	72.0	72.0	0.0	0.7	0.8	0.1
Prop. FMI-IFR		88.0	88.0	0.0	0.9	0.9
Écart de financement résiduel	0.0	164.8	164.8	0.0	1.8	1.8

Sources : Autorités gabonaises ; estimations des services du FMI.

### Encadré 1. Gabon : Mesures de soutien à l'économie

Les autorités ont établi un projet de plan détaillant les mesures publiques de soutien aux ménages et aux entreprises dans le contexte du confinement imposé par la pandémie de COVID-19.

L'évaluation de l'impact et de la faisabilité de ces mesures est en cours, avec l'aide du FMI.

#### Mesures de soutien aux ménages :

- Réduction d'au moins 50 % des coûts des télécommunications (Internet, téléphone mobile, banque électronique, frais de transaction d'argent mobile) pendant le confinement ;
- Rémunération maintenue à 50 % au moins du salaire de base pendant les périodes de chômage technique ;
- Suspension des loyers pour les personnes sans emploi et indemnisation des propriétaires ;
- Suspension temporaire des échéances de dette pour les personnes physiques ;
- Efforts pour garantir l'uniformité des prix sur le territoire national.

#### Mesures de soutien aux entreprises :

- Création d'un guichet de refinancement pour les entreprises contraintes par le confinement de suspendre leurs activités ;
- Abattement fiscal pour les entreprises qui restent actives et maintiennent les emplois ;
- Aide des services de l'État pour le recouvrement des dettes impayées au profit des banques qui facilitent l'accès aux services financiers.

En outre, les autorités instaurent des mesures destinées à améliorer et faciliter les transactions numériques (développer la numérisation de la collecte des recettes, établir l'interopérabilité totale des transactions monétaires électroniques...) et à mettre en œuvre l'accès universel aux services financiers. Ces mesures visent également à stimuler l'économie et à faciliter les transactions.

**13. Les autorités restent déterminées à poursuivre l'assainissement des finances publiques favorable à la croissance à moyen terme qui était prévu, comme l'explique leur lettre d'intention jointe.** Elles entendent retrouver la trajectoire d'assainissement exposée dans le rapport des services du FMI pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> revues de l'accord élargi lorsque les conséquences de la pandémie s'éloigneront. La plupart des hausses de dépenses en 2020 devraient être ponctuelles et les recettes devraient retrouver leur tendance lorsque la croissance repartira, à partir de 2021. Cependant, les cours du pétrole plus bas à moyen terme créeront de nouvelles difficultés qui exigeront de nouveaux ajustements à moyen terme pour préserver la dette et soutenir la stratégie de reconstitution des amortisseurs extérieurs de la CEMAC. Les mesures prises face aux enjeux à plus long terme doivent rester ciblées sur une croissance plus forte, plus inclusive et plus résiliente, étayée par un assainissement des finances publiques davantage basé sur les recettes et favorable à la croissance. Dans ce contexte, l'administration a récemment mis en service le système informatique des douanes (SYDONIA World) et déploie un projet plus vaste de numérisation des recettes, qui sera essentiel pour accroître les recettes, réduire la fraude et, le cas échéant, faciliter la continuité des activités. Le gouvernement a par ailleurs récemment achevé un recensement des fonctionnaires afin d'identifier et de supprimer les travailleurs fantômes et il continue la revue des autres dépenses

courantes non prioritaires. Il reste fermement déterminé à protéger les dépenses sociales et à renforcer la gestion des finances et des investissements publics. Il est également important de conserver l'élan de réforme engagé ces dernières années pour améliorer le climat des affaires et la gouvernance, lutter contre la corruption et améliorer l'intermédiation financière.

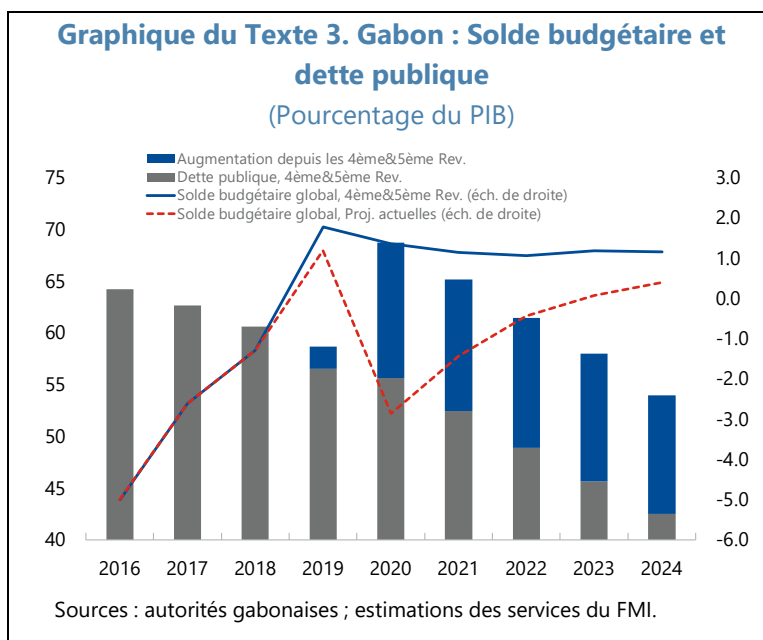
#### 14. La dette publique reste viable, mais elle est beaucoup plus vulnérable aux risques

(annexe III (analyse de viabilité de la dette)). En supposant que l'écart par rapport à la trajectoire d'assainissement soit temporaire et que l'objectif de solde budgétaire soit atteint à partir de 2023, la dette publique atteindrait 69 % du PIB avant de redescendre à 52 % en 2025 (graphique 3). Toutefois, les risques accrus qui pèsent sur la viabilité de la dette rendent d'autant plus nécessaire d'améliorer la gestion de la dette, de solliciter davantage de prêts concessionnels

auprès des partenaires multilatéraux et bilatéraux et d'améliorer l'efficacité de l'investissement public. Le Gabon ne présente pas d'arriérés vis-à-vis de ses créanciers externes. Les mesures prises dans le cadre du programme soutenu par le mécanisme élargi de crédit pour régler les problèmes de coordination qui avaient été à l'origine d'arriérés par le passé<sup>2</sup> demeurent efficaces pour garantir que le Gabon reste à jour de ses obligations de remboursement.

#### 15. Les services du FMI et les autorités s'accordent sur le fait que le train de mesures prise face aux chocs exogènes est approprié.

Les autorités ont entrepris à juste titre d'accroître les dépenses sociales et les dépenses de santé pour contenir la pandémie et son impact social et économique. Elles s'adaptent également à la baisse des cours internationaux du pétrole en revoyant leur plan d'investissement. Cependant, un appui complémentaire au financement du budget et de la balance des paiements restera nécessaire pour continuer à gérer les chocs.



<sup>2</sup> Voir le rapport du FMI n° 19/389 (encadré 2).

## A. Accès, modalités, capacité de remboursement et évaluation des sauvegardes

**16. Accès et modalités.** Sur la base des estimations préliminaires, les services du FMI proposent de fournir une aide financière au titre du guichet ordinaire de l'instrument de financement rapide (IFR) à hauteur de 50 % de la quote-part (108 millions de DTS). Cet achat, qui représente 1,0 % du PIB, couvrira 35 % du déficit de financement estimé, y compris par un soutien budgétaire indirect. Il apporterait en temps opportun un appui pour répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements résultant du COVID-19 qui, s'ils ne sont pas traités, entraîneraient immédiatement de graves perturbations de l'économie. Le Gabon remplit les critères d'accès à l'aide au titre de l'IFR car les incertitudes et les difficultés pratiques relatives à la tenue d'entretiens exhaustifs avec les autorités empêchent de mener une revue ponctuelle au titre du programme appuyé par le mécanisme élargi de crédit du Gabon. Le déficit restant (1,8 % du PIB) devrait être couvert par des prêts et des dons consentis par les partenaires multilatéraux et bilatéraux du pays, avec lesquels les autorités dialoguent activement. Comme il est exposé dans leur lettre d'intention jointe, les autorités sont prêtes à adopter des mesures supplémentaires si l'aide des partenaires au développement est insuffisante. Outre le plan d'urgence prévu dans le cadre du budget 2020, les autorités ont recensé d'autres projets s'élevant à 40 milliards de francs CFA qui pourraient être suspendus pour couvrir les dépenses nécessitées par le COVID-19. Si la situation l'exige, les mécanismes pour imprévus figurant dans le budget de l'exercice 2020 pourraient aider à identifier des marges de manœuvre supplémentaires.<sup>3</sup> Les autorités examineront également les possibilités éventuelles de financement intérieur et régional.

**17. Capacité de remboursement.** Le montant total de l'encours de crédit consenti par le FMI, y compris le décaissement relatif à la prochaine et dernière revue du programme soutenu par le mécanisme élargi de crédit et à l'IFR envisagé, représentera 265 % de la quote-part, dans les limites normales d'accès. La capacité de remboursement du Gabon est adéquate mais sujette à des risques. L'encours de crédit du FMI sur la base des tirages au titre de l'IFR réalisés et prospectifs culmine à 5,3 % du PIB en 2020 (à peu près comme d'autres pays ayant souscrit des accords élargis). Le montant total des obligations envers le FMI devrait passer de 0,1 % du PIB en 2020 à un pic de 0,8 % du PIB en 2024 (soit 17 % du service de la dette totale). Ces chiffres sont considérablement plus élevés que les obligations relevées lors des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> revues, qui culminaient à 0,5 % (12,5 % du service de la dette totale). Les obligations relatives aux réserves internationales atteindront un pic de 15,9 % du PIB en 2024. Cependant, parce que celles-ci sont basées sur les réserves imputées et que le Gabon compte sur le pool régional, la chute des cours du pétrole présente un choc commun à toute la région CEMAC exportatrice de pétrole. Elle devrait affecter les réserves mises en commun à l'échelle régionale et poser ainsi des risques pour la couverture des réserves régionales. Les risques accrus pour la viabilité de la dette, y compris les besoins bruts de financement plus élevés, les

<sup>3</sup> Une « réserve » (affectation budgétaire qui ne peut être dépensée et qui est progressivement débloquée au fil de l'exercice si le contexte le permet) est constituée sur les affectations budgétaires sur la base des taux suivants : 20 % pour les dépenses de biens et services, 15 % pour les dépenses de transfert, 16 % pour les dépenses d'équipement et 10 % pour les autres dépenses. En outre, concernant l'exécution du budget, les autorités appliquent un mécanisme de régulation des dépenses instauré en mai 2019 avec l'appui du FMI.

risques pour le profil de la dette et les sensibilités aux chocs sur les cours des produits de base constituent des vulnérabilités pour la capacité de remboursement.

**18. Évaluation des sauvegardes** La BEAC a suivi la plupart des recommandations de l'évaluation des sauvegardes de 2017. Elle a notamment achevé récemment l'alignement de ses instruments juridiques secondaires sur ses statuts, et l'avancement des travaux sur la transition complète aux IFRS pour l'exercice 2019 est conforme au calendrier prévu. Comme il l'explique dans la lettre d'intention, le Gabon coopérera, dans la mesure nécessaire, à toute actualisation de l'évaluation des sauvegardes réalisée par le FMI.

## ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

**19. Le Gabon est confronté à un double choc résultant du COVID-19 et de l'effondrement des cours internationaux du pétrole.** Ces chocs ralentiront l'activité économique et exerceront des pressions sur les positions budgétaire et extérieure. Dans le scénario de référence, en dépit des mesures d'ajustement prévues, le pays aura en 2020 des besoins de financement supplémentaires urgents d'environ 3 % du PIB. L'impact de ces chocs est soumis à une incertitude considérable, et une crise plus prolongée et plus grave pourrait générer des besoins de financement plus élevés, ce qui nécessiterait des financements supplémentaires et de nouveaux ajustements.

**20. Les services du FMI se félicitent que les autorités aient réagi rapidement et en temps opportun pour contenir l'impact du COVID-19 et des chocs sur les termes de l'échange.** Ils souscrivent à la décision prise par les autorités d'accroître les dépenses de santé et les transferts sociaux. Cependant, pour que la riposte à la crise soit efficace, il sera essentiel d'assurer une bonne coordination entre les administrations et avec les partenaires au développement, l'OMS et la Banque mondiale, et de prêter attention à l'efficacité des dépenses. Les services du FMI invitent en outre les autorités à suivre de près l'impact sur les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises. Des mesures de soutien aux entreprises et aux ménages soigneusement conçues, notamment un report d'impôt et des subventions bien ciblées, peuvent se justifier.

**21. La politique budgétaire doit continuer d'avoir pour objectif de faire baisser le ratio dette/PIB afin de préserver la viabilité de la dette à moyen terme.** La détente budgétaire est appropriée en 2020, mais les autorités doivent être prêtes à revenir sur toutes les mesures d'urgence, y compris à inverser les pertes de recettes temporaires ainsi que les transferts et les subventions. Un ajustement budgétaire plus radical sera requis à moyen terme et les autorités sont déterminées à prendre les mesures nécessaires pour augmenter les recettes intérieures et rationaliser les dépenses tout en protégeant les pauvres. La dette publique reste viable, mais son augmentation rapide nécessite une gestion plus ferme de la dette.

**22. Les autorités gabonaises ont demandé un financement au titre de l'IFR à hauteur de 50 % de la quote-part** (équivalent à 108 millions de DTS). Cette somme apportera le soutien financier dont le pays a grand besoin pour répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements résultant du COVID-19 et des chocs sur les termes de l'échange. Un soutien budgétaire



extérieur sera tout de même nécessaire pour faciliter l'ajustement au choc tout en réduisant au minimum l'impact social.

**23. Les services du FMI souscrivent à la demande d'achat au titre de l'IFR.** Les autorités comptent se servir de cet achat pour couvrir les besoins de financement extérieur découlant des dépenses budgétaires liées au COVID-19 et au choc sur les termes de l'échange. Ce faisant, le gouvernement s'engage à utiliser de manière transparente tout soutien d'urgence reçu du FMI ou d'autres sources. À cet effet, il met en place un comité interministériel qui guidera l'utilisation de l'assistance financière d'urgence versée par le Fonds et par d'autres partenaires. Il demeure essentiel d'améliorer l'administration des recettes et d'élargir l'assiette de l'impôt, de protéger les dépenses sociales et de développer des filets de sécurité sociale adéquats, de faire progresser les réformes de la gestion des finances publiques et de la gouvernance, de lutter contre la corruption et d'assurer la bonne santé et la stabilité du secteur financier.

Tableau 1. Gabon : Principaux indicateurs économiques, 2017–25

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Réal.	Est.	Prog. 1/	Proj.	4 <sup>ème</sup> &5 <sup>ème</sup> Rev.	Proj.	Proj.				
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)											
<b>Secteur réel</b>											
PIB à prix constants	0.5	0.8	3.4	3.4	3.8	-0.4	3.6	5.3	4.4	4.6	4.1
Pétrolier	-4.8	-4.1	7.9	7.9	2.5	-3.7	2.1	1.5	1.2	1.2	1.2
<i>Dont : pétrole primaire</i>	-8.5	-8.2	11.8	11.8	-2.7	-6.0	1.5	0.6	0.0	0.0	0.0
Non pétrolier	1.7	1.9	2.5	2.5	4.0	0.4	3.9	6.0	5.0	5.2	4.7
Déflateur du PIB	3.8	7.2	2.6	1.8	0.2	-8.6	3.6	2.9	2.9	3.5	1.4
Pétrolier	14.5	20.2	-2.4	-2.6	-4.3	-30.6	3.4	4.7	3.6	3.1	0.6
Pétrole primaire	19.3	32.3	-5.0	-5.3	-6.1	-45.9	5.7	8.1	5.6	4.3	-0.2
<b>Prix à la consommation</b>											
Moyenne annuelle	2.7	4.8	3.0	2.0	3.0	3.0	3.0	2.5	2.5	2.5	2.5
Fin de période	1.1	6.3	3.0	1.0	3.0	3.0	3.0	2.5	2.5	2.5	2.5
<b>Secteur extérieur</b>											
Exportations, f.à.b.	17.7	14.0	12.1	11.9	0.6	-30.4	8.7	11.4	6.4	5.7	3.1
Importations, f.à.b.	6.0	-2.0	8.3	7.5	6.0	-7.4	2.8	5.8	4.3	3.4	3.0
Termes de l'échange (détérioration= -)	28.5	27.3	-5.7	-5.9	-7.2	-43.9	5.5	6.9	4.4	2.9	-1.0
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)											
Solde global (base engagements)	-2.6	-1.3	1.8	1.2	1.4	-2.9	-1.4	-0.4	0.1	0.4	0.7
Solde primaire (base engagements)	-0.1	1.1	4.1	3.5	3.7	0.1	1.4	2.2	2.6	2.7	2.9
Solde global (base caisse)	-3.4	-1.6	1.7	0.7	1.5	-2.7	-1.5	-0.4	0.2	0.5	0.7
Solde primaire hors pétrole (en % du PIB non pétrolier)	-9.7	-7.6	-4.6	-5.8	-4.2	-5.7	-4.0	-2.9	-2.3	-1.9	-1.4
Solde de base primaire hors pétrole (en % du PIB non pétrolier) 2/	-8.6	-5.0	-1.8	-4.2	-0.4	-2.7	0.3	1.1	1.4	1.7	2.1
Dépôts gouvernementaux bruts à la BEAC	3.6	3.4	4.4	2.4	7.1	4.3	3.7	4.1	4.4	4.4	4.5
Total dette publique 3/	62.6	60.6	56.5	58.7	55.6	68.7	65.2	61.4	58.0	54.0	51.5
Dette extérieure	38.7	40.0	40.5	39.3	42.3	49.8	47.5	44.8	42.4	38.9	35.2
Dette intérieure	24.2	20.6	16.0	19.4	13.3	18.9	17.7	16.6	15.6	15.1	16.3
<i>dont avances statutaires de la BEAC</i>	7.5	4.8	4.6	4.6	4.4	5.0	4.7	3.9	3.1	2.5	2.0
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)											
<b>Monnaie et crédit</b>											
Crédit à l'économie	-3.0	6.2	9.7	2.2	11.2	1.6	...	...	...	...	...
Monnaie au sens large (M2)	-3.9	15.7	14.2	0.9	16.0	5.0	...	...	...	...	...
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier/moyenne M2)	3.2	2.8	2.8	2.8	2.6	2.9	...	...	...	...	...
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)											
Épargne nationale brute	24.9	27.3	30.0	29.8	31.4	22.4	27.5	29.0	29.9	29.2	29.6
Investissement fixe brut	31.8	30.4	31.1	30.6	33.4	30.9	33.5	32.4	32.1	30.5	30.4
<i>dont privé</i>	30.3	27.8	28.0	27.8	28.4	26.9	28.4	27.4	27.1	25.3	25.2
<i>public</i>	1.5	2.6	3.2	2.9	5.0	3.9	5.1	5.0	5.1	5.2	5.2
Solde des transactions courantes	-6.9	-3.2	-1.1	-0.8	-2.0	-8.5	-5.9	-3.4	-2.3	-1.3	-0.8
hors gros projets agro-industriels 4/	-4.3	-0.7	1.9	2.2	0.7	-5.5	-4.5	-2.7	-1.7	-1.0	-0.5
CEMAC - Réserves officielles											
(Milliards dollars, fin de période)	5.8	6.6	8.2	7.4	10.5	7.9	9.0	9.9	10.6	...	...
(in months of extrazone imports)	2.4	2.8	3.3	3.6	4.1	3.5	3.8	4.0	4.2	...	...
(Milliards FCFA, sauf indication contraire)											
<b>Pour mémoire :</b>											
PIB nominal	8,669	9,369	9,937	9,863	10,332.2	8,980	9,636	10,438	11,213	12,140	12,814
PIB nominal non pétrolier	6,024	6,319	6,725	6,657	7,180.5	6,839	7,375	8,035	8,694	9,512	10,138
Dollar en monnaie nationale (moyenne)	581	555	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Prix du pétrole (PEM, dollars/baril)	54	71	64	64	60	36	38	41	43	43	45

Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour la troisième revue de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (7 décembre 2018 ; EBS/18/118).

2/ Exclut les dépenses en capital financées à l'étranger.

3/ À compter de 2016, les séries de données comprennent le stock des arriérés intérieurs.

4/ Solde des transactions courantes à l'exclusion des variations commerciales nettes liées aux gros investissements directs dans le secteur agroindustriel.

Tableau 2. Gabon : Balance des paiements, 2017–25

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Est.	Est.	Prog. 1/	Proj.	4 <sup>ème</sup> & 5 <sup>ème</sup> Rev.	Proj.		Proj.			
	(Milliards FCFA)										
Solde des transactions courantes	-602	-296	-110	-82	-209	-761	-573	-351	-252	-156	-101
Biens (net)	1,433	1,901	2,194	2,198	2,111	1,126	1,320	1,564	1,700	1,840	1,898
Exportations de biens (fàb)	3,100	3,535	3,963	3,954	3,986	2,751	2,991	3,332	3,544	3,746	3,862
Hydrocarbures	2,069	2,450	2,596	2,589	2,389	1,357	1,454	1,577	1,663	1,733	1,730
Bois	281	315	349	349	419	371	390	415	443	447	452
Manganèse	619	636	818	816	846	751	765	804	842	899	961
Autres	131	134	199	199	332	272	382	536	596	666	719
Importations de biens (fàb)	-1,667	-1,634	-1,769	-1,756	-1,875	-1,625	-1,670	-1,768	-1,845	-1,907	-1,965
Secteur pétrolier	-243	-288	-305	-305	-303	-158	-167	-180	-188	-194	-192
Autres	-1,424	-1,346	-1,464	-1,451	-1,572	-1,468	-1,503	-1,588	-1,657	-1,712	-1,772
Services (net)	-1,019	-1,024	-1,119	-1,111	-1,107	-819	-830	-816	-823	-813	-781
Exportations	288	280	304	301	319	283	323	370	423	484	552
Importations	-1,306	-1,305	-1,422	-1,413	-1,426	-1,102	-1,154	-1,187	-1,246	-1,297	-1,333
Revenu (net)	-830	-980	-990	-973	-1,043	-910	-886	-919	-947	-997	-1,031
Transferts courants (net)	-186	-192	-196	-195	-170	-157	-177	-180	-183	-185	-187
Compte de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte financier	-48	88	89	-254	535	407	399	356	305	222	149
Investissements directs (net)	763	766	910	910	988	835	790	622	626	607	631
Investissements de portefeuille (net)	0	0	0	0	146	156	0	-144	-144	-144	-410
Autres actifs et passifs d'investissement (net)	-811	-678	-821	-1,165	-599	-584	-391	-122	-178	-241	-72
Transactions à moyen long terme	-244	-148	-264	-279	-52	-114	31	160	215	192	377
dont accumulation nette d'arriérés	-40	7	-35	-67							
Transactions à court terme	-567	-531	-557	-886	-547	-471	-422	-282	-393	-433	-449
Erreurs et omissions	0	-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	-650	-212	-21	-336	326	-354	-174	5	52	66	47
Financement	650	212	21	336	-326	354	174	-5	-52	-66	37
Banque des États d'Afrique centrale	162	5	-274	110	-441	9	28	-88	-128	-143	-122
Variation des réserves imputées (- = augmentation)	51	-111	-347	34	-508	-151	33	-68	-68	-48	-37
Flux FMI-MEDC	111	116	72	76	67	72	-5	-19	-60	-94	-84
						88					
Écart de financement	488	207	295	230	115	345	146	83	76	76	74
dont:											
Bilatéral	49	49	49	49	0	0	0	0	0	0	0
Multilatéral	439	158	246	181	115	181	0	0	0	0	0
<b>Pour mémoire:</b>	(Pourcentage du PIB)										
Solde des transactions courantes	-6.9	-3.2	-1.1	-0.8	-2.0	-8.5	-5.9	-3.4	-2.3	-1.3	-0.8
hors gros projets agroindustriels 2/	-4.3	-0.7	1.9	2.2	0.7	-5.5	-4.5	-2.7	-1.7	-1.0	-0.5
Pétrole	6.7	7.8	8.3	8.4	6.0	1.6	2.2	2.9	2.9	2.8	2.3
Hors pétrole	-13.6	-10.9	-9.4	-9.3	-8.0	-10.0	-8.2	-6.3	-5.2	-4.1	-3.1
Exportations de biens et services	39.1	40.7	42.9	43.1	41.7	33.8	34.4	35.5	35.4	34.8	34.5
Importations de biens et services	-34.3	-31.4	-32.1	-32.1	-32.0	-30.4	-29.3	-28.3	-27.6	-26.4	-25.7
Compte de capital et compte financier	5.1	3.1	3.9	-0.2	6.3	8.4	5.7	4.2	3.4	2.5	1.7
Investissements directs étrangers	8.8	8.2	9.2	9.2	9.6	9.3	8.2	6.0	5.6	5.0	4.9
Solde global 3/	-1.7	-0.1	2.8	-1.1	4.3	-0.1	-0.3	0.8	1.1	1.2	0.9

Sources : autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour la troisième revue de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (7 décembre 2018 ; EBS/18/118).

2/ Solde des transactions courantes à l'exclusion des variations commerciales nettes liées aux gros investissements directs dans le secteur agro-industriel.

3/ Ce poste de solde global tient compte de l'intégration des appuis budgétaires de sources bilatérales et multilatérales aux postes au-dessus de la ligne.

4/ Les réserves imputées à l'échelle nationale ne sont pas des réserves de change, car elles ne correspondent pas à la norme définie dans le manuel de la balance des paiements du FMI, qui exige que les réserves étrangères soient disponibles pour les autorités monétaires et contrôlées par elles afin de répondre aux besoins de financement de la balance des paiements. Toutefois, conformément aux statuts de la BEAC, si les réserves imputées d'un pays tombent en deçà de zéro, le conseil des ministres de la CEMAC peut exiger des mesures d'ajustement. L'accès du secteur privé aux devises de change n'est pas affecté par le niveau des réserves imputées à l'échelle nationale, seules les sont l'accès au FCFA, et la mise à disposition des réserves extérieures au niveau de l'Union.

**Tableau 3a. Gabon : Comptes de l'administration centrale, 2017–25**  
(Milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Réal.	Prel.	Prog. 1/	Proj.	4 <sup>ème</sup> & 5 <sup>ème</sup> Rev.	Proj.	Proj.				
(Milliards FCFA)											
Total recette et dons	1,423	1,581	1,868	1,909	1,946	1,463	1,673	1,875	2,057	2,251	2,386
Recettes	1,423	1,581	1,868	1,909	1,929	1,446	1,673	1,875	2,057	2,251	2,386
Recettes pétrolières	574	583	719	725	684	398	427	463	488	509	508
Recettes non pétrolières	849	997	1,148	1,184	1,245	1,047	1,246	1,412	1,569	1,742	1,879
Recettes fiscales	770	870	1,062	1,070	1,206	1,008	1,207	1,369	1,522	1,691	1,824
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	271	298	399	412	475	416	475	533	591	662	721
Taxes intérieures sur les biens et les services	168	148	278	187	306	256	306	361	411	459	502
Taxe sur la valeur ajoutée	112	95	183	132	221	184	221	254	295	332	365
Autres	56	52	95	54	85	72	85	107	116	127	136
Taxes sur le commerce et les transactions internationales	246	255	303	286	336	254	336	377	413	453	477
Tarifs d'importations	246	255	291	274	314	241	312	350	385	423	446
Tarifs d'exportation	0	0	12	12	22	13	24	26	28	30	31
Autres taxes non pétrolières	84	170	81	187	90	82	91	99	107	117	125
Recettes non fiscales	79	127	86	114	39	39	39	43	46	51	54
Dons	0	0	0	0	17	17	0	0	0	0	0
Total dépenses et prêts nets	1,649	1,702	1,692	1,793	1,806	1,720	1,811	1,921	2,049	2,203	2,301
Dépenses courantes	1,350	1,270	1,293	1,317	1,278	1,351	1,320	1,401	1,480	1,575	1,634
Traitements et salaires	733	701	673	686	661	661	686	739	800	866	906
Biens et services	167	140	159	156	161	193	160	175	191	206	218
Paiements d'intérêts	219	225	236	225	241	265	268	273	278	284	282
Intérieurs	80	93	83	84	81	79	86	81	74	65	59
Extérieurs	139	132	153	141	159	186	183	192	205	219	223
Transferts et subventions	231	204	226	250	216	232	206	213	211	219	228
<i>dont: subventions produits pétroliers</i>	35	28	0	19	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	133	248	317	281	513	355	491	520	569	628	668
Financées sur ressources intérieures	67	82	133	175	220	129	169	198	247	291	314
Financées sur ressources extérieures	65	166	184	106	293	225	322	321	322	337	354
Prêts nets	79	101	40	75	0	0	0	0	0	0	0
Fonds routier (FER) et fonds spéciaux	20	3	1	12	14	14	0	0	0	0	0
Comptes spéciaux 2/	67	80	40	107	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base engagements)	-226	-121	176	117	140	-257	-138	-46	8	48	85
Ajustement base caisse 3/	-70	-26	-9	-48	12	12	-9	8	9	10	7
Solde global (base caisse)	-297	-147	167	68	152	-245	-147	-38	18	58	92
Total financement	297	147	-167	-68	-152	245	147	38	-18	-58	-92
Emprunts extérieurs (net)	-154	-5	-161	-154	183	134	134	-18	-70	-161	-477
Tirages	65	166	184	106	293	225	322	321	322	337	354
Amortissement	-306	-150	-283	-200	-695	-686	-189	-339	-392	-498	-830
Arriérés (réduction = -)	-26	-21	-62	-59	0	0	0	0	0	0	0
Refinancement (euro-obligations)	112	0	0	0	585	595	0	0	0	0	0
Emprunts intérieurs	-151	-170	-373	-218	-523	-395	-132	-171	-216	-211	-177
Système bancaire (net)	-101	67	-32	29	-218	-54	142	-102	-179	-181	-177
Financement non bancaire (net) 4/	-50	-238	-341	-247	-305	-341	-274	-69	-37	-30	0
Écart de financement (+ = déficit / - excédent)	602	321	368	303	187	506	146	226	268	315	562
Financement exceptionnel (hors FMI)	488	207	295	230	115	181	0	144	193	239	488
Écart résiduel	114	114	72	73	72	325	146	83	76	76	74
FMI-MEDC	114	114	72	73	72	72	0	0	0	0	0
Prop. FMI-IFR						88					
<b>Pour mémoire:</b>											
Dépôts bruts de l'État à la BEAC	314.9	315.0	438.4	237.4	732.9	388.7	355.5	423.1	490.7	539.5	576.6
Avances statutaires de la BEAC	452.5	452.5	452.5	452.8	452.5	452.8	452.8	402.8	352.8	302.8	252.8
Stock d'arriérés 5/	545.9	354.8	105.9	151.7	28.2	51.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Extérieurs	113.4	61.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	432.5	293.0	105.9	151.7	28.2	51.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Remboursements de TVA	326.9	293.0	105.9	151.7	28.2	51.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Instances exceptionnelles 6/	87.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Service de la dette	17.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire hors pétrole hors transferts de capital	-582	-479	-308	-384	-303	-390	-297	-235	-202	-177	-141
en pourcentage du PIB non pétrolier	-9.7	-7.6	-4.6	-5.8	-4.2	-5.7	-4.0	-2.9	-2.3	-1.9	-1.4
PIB non pétrolier aux prix du marché	6,024	6,319	6,725	6,657	7,181	6,839	7,375	8,035	8,694	9,512	10,138

Sources : autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour la troisième revue de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (7 décembre 2018 ; EBS/18/118).

2/ Comprend les transferts nets aux fonds spéciaux financés par les recettes affectées.

3/ Enregistre les dépenses sur les ordonnancements de l'exercice précédent moins les ordonnancements réglés l'exercice suivant.

4/ Comprend les titres détenus par le secteur non bancaire, le paiement d'arriérés de remboursement de TVA, et la titrisation de dépenses extrabudgétaires ;

5/ L'apurement des instances exceptionnelles et les arriérés d'intérêts sont inclus dans l'ajustement base caisse au dessus de la ligne, tandis que tous les autres apurements d'arriérés sont enregistrés en dessous de la ligne.

6/ Après 2017, les instances exceptionnelles deviennent nulles et les instances normales ne peuvent pas dépasser 10 % de la somme des dépenses courantes (hors salaires et intérêts) plus les investissements financés sur ressources intérieures.

**Tableau 3b. Gabon : Comptes de l'administration centrale, 2017-25**  
(Pourcentage du PIB ; milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Réal.	Prel.	Prog. 1/	Proj.	4 <sup>ème</sup> Rev.	5 <sup>ème</sup> Proj.		Proj.			
(Pourcentage du PIB)											
Totale recette et dons	16.4	16.9	18.8	19.4	18.8	16.3	17.4	18.0	18.3	18.5	18.6
Recettes	16.4	16.9	18.8	19.4	18.7	16.1	17.4	18.0	18.3	18.5	18.6
Recettes pétrolières	6.6	6.2	7.2	7.4	6.6	4.4	4.4	4.4	4.4	4.2	4.0
Recettes non pétrolières	9.8	10.6	11.6	12.0	12.0	11.7	12.9	13.5	14.0	14.3	14.7
Recettes fiscales	8.9	9.3	10.7	10.9	11.7	11.2	12.5	13.1	13.6	13.9	14.2
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	3.1	3.2	4.0	4.2	4.6	4.6	4.9	5.1	5.3	5.5	5.6
Taxes intérieures sur les biens et les services	1.9	1.6	2.8	1.9	3.0	2.8	3.2	3.5	3.7	3.8	3.9
Taxes sur le commerce et les transactions internationales	2.8	2.7	3.0	2.9	3.2	2.8	3.5	3.6	3.7	3.7	3.7
Autres impôts hors pétrole	1.0	1.8	0.8	1.9	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0
Recettes non fiscales	0.9	1.4	0.9	1.2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Total dépenses et prêts nets	19.0	18.2	17.0	18.2	17.5	19.2	18.8	18.4	18.3	18.1	18.0
Dépenses courantes	15.6	13.6	13.0	13.4	12.4	15.0	13.7	13.4	13.2	13.0	12.8
Traitements et salaires	8.5	7.5	6.8	7.0	6.4	7.4	7.1	7.1	7.1	7.1	7.1
Biens et services	1.9	1.5	1.6	1.6	1.6	2.2	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Paiements d'intérêts	2.5	2.4	2.4	2.3	2.3	3.0	2.8	2.6	2.5	2.3	2.2
Transferts et subventions	2.7	2.2	2.3	2.5	2.1	2.6	2.1	2.0	1.9	1.8	1.8
dont: subventions produits pétroliers	0.4	0.3	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses d'investissement	1.5	2.6	3.2	2.9	5.0	3.9	5.1	5.0	5.1	5.2	5.2
Financées sur ressources intérieures	0.8	0.9	1.3	1.8	2.1	1.4	1.8	1.9	2.2	2.4	2.5
Financées sur ressources extérieures	0.8	1.8	1.8	1.1	2.8	2.5	3.3	3.1	2.9	2.8	2.8
Prêts nets	0.9	1.1	0.4	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonds routier (FER) et fonds spéciaux	0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Comptes spéciaux 2/	0.8	0.9	0.4	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-2.6	-1.3	1.8	1.2	1.36	-2.86	-1.4	-0.4	0.1	0.4	0.7
Ajustement base caisse 3/	-0.8	-0.3	-0.1	-0.5	0.1	0.1	-0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Solde global (base caisse)	-3.4	-1.6	1.7	0.7	1.5	-2.7	-1.5	-0.4	0.2	0.5	0.7
Financement total	3.4	1.6	-1.7	-0.7	-1.5	2.7	1.5	0.4	-0.2	-0.5	-0.7
Emprunts extérieurs (net)	-1.8	0.0	-1.6	-1.6	1.8	1.5	1.4	-0.2	-0.6	-1.3	-3.7
Tirages	0.8	1.8	1.8	1.1	2.8	2.5	3.3	3.1	2.9	2.8	2.8
Amortissement	-3.5	-1.6	-2.8	-2.0	-6.7	-7.6	-2.0	-3.2	-3.5	-4.1	-6.5
Arriérés (réduction = -)	-0.3	-0.2	-0.6	-0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Refinancement (euro-obligations)	1.3	0.0	0.0	0.0	5.7	6.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Emprunts intérieurs (net)	-1.7	-1.8	-3.8	-2.2	-5.1	-4.4	-1.4	-1.6	-1.9	-1.7	-1.4
Système bancaire	-1.2	0.7	-0.3	0.3	-2.1	-0.6	1.5	-1.0	-1.6	-1.5	-1.4
Secteur non bancaire 4/	-0.6	-2.5	-3.4	-2.5	-2.9	-3.8	-2.8	-0.7	-0.3	-0.2	0.0
Écart de financement (+ = déficit / - excédent)	6.9	3.4	3.7	3.1	1.8	5.6	1.5	2.2	2.4	2.6	4.4
Financement exceptionnel (hors FMI)	5.6	2.2	3.0	2.3	1.1	2.0	0.0	1.4	1.7	2.0	3.8
Écart résiduel	1.3	1.2	0.7	0.7	0.7	3.6	1.5	0.8	0.7	0.6	0.6
FMI-MEDC	1.3	1.2	0.7	0.7	0.7	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prop. FMI-IFR						1.0					
(Milliards FCFA, sauf indication contraire)											
Total recettes et dons	1,423	1,581	1,868	1,909	1,929	1,446	1,673	1,875	2,057	2,251	2,386
Total dépenses et prêts nets	1,649	1,702	1,692	1,793	1,806	1,720	1,811	1,921	2,049	2,203	2,301
Solde global	-226	-121	176	117	140	-257	-138	-46	8	48	85
<b>Pour mémoire:</b>											
Dépôts bruts de l'État à la BEAC (pourcentage du PIB)	3.6	3.4	4.4	2.4	7.1	4.3	3.7	4.1	4.4	4.4	4.5
dont Fonds pour les générations futures ou fonds de stabilisation	0.5	0.1	1.2	0.0	3.8	1.4	1.2	1.8	2.3	2.5	0.0
Solde primaire hors pétrole hors transferts de capital	-582	-479	-308	-384	-303	-390	-297	-235	-202	-177	-141
En pourcentage du PIB non pétrolier	-9.7	-7.6	-4.6	-5.8	-4.2	-5.7	-4.0	-2.9	-2.3	-1.9	-1.4
Dettes publiques (pourcentage du PIB)	62.9	60.6	56.5	58.7	55.7	68.7	65.2	61.4	58.0	54.0	51.5
Dettes extérieures (pourcentage du PIB)	38.7	40.0	40.5	39.3	42.4	49.8	47.5	44.8	42.4	38.9	35.2
Dettes intérieures (pourcentage du PIB)	24.2	20.6	16.0	19.4	13.3	18.9	17.7	16.6	15.6	15.1	16.3
dont avances statutaires de la BEAC	5.2	4.8	4.6	4.6	4.4	5.0	4.7	3.9	3.1	2.5	2.0
Stock d'arriérés 5/	6.3	3.8	1.1	1.5	0.3	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieures	1.3	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieures	5.0	3.1	1.1	1.5	0.3	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements de TVA	3.8	3.1	1.1	1.5	0.3	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Instances exceptionnelles 6/	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Service de la dette	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
PIB aux prix du marché	8,669	9,369	9,937	9,863	10,332	8,980	9,636	10,438	11,213	12,140	12,814

Sources: autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour la troisième revue de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (7 décembre 2018; ERS/18/118).

2/ Comprend les transferts nets aux fonds spéciaux financés par les recettes affectées.

3/ Enregistre les dépenses sur les ordonnancements de l'exercice précédent moins les ordonnancements réglés l'exercice suivant.

4/ Comprend les titres détenus par le secteur non bancaire, le paiement d'arriérés de remboursement de TVA, et la titrisation de dépenses extrabudgétaires antérieures.

5/ L'apurement des instances exceptionnelles et les arriérés d'intérêts sont inclus dans l'ajustement base caisse au dessus de la ligne, tandis que tous les autres apurements d'arriérés sont enregistrés en dessous.

6/ Après 2017, les instances exceptionnelles deviennent nulles et les instances normales ne peuvent pas dépasser 10 % de la somme des dépenses courantes (hors salaires et intérêts) plus les investissements financés sur ressources intérieures.

**Tableau 3c. Gabon : Comptes de l'administration centrale, 2017–25**  
(Pourcentage du PIB non pétrolier ; milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019		2020		2021	2022	2023	2024	2025
	Réal.	Prel.	Prog. 1/	Proj.	4 <sup>ème</sup> &5 <sup>ème</sup> Rev.	Proj.	Proj.				
	(Pourcentage du PIB non pétrolier)										
Totale recette et dons	23.6	25.0	27.8	28.7	27.1	21.4	22.7	23.3	23.7	23.7	23.5
Recettes	23.6	25.0	27.8	28.7	26.9	21.1	22.7	23.3	23.7	23.7	23.5
Recettes pétrolières	9.5	9.2	10.7	10.9	9.5	5.8	5.8	5.8	5.6	5.3	5.0
Recettes non pétrolières	14.1	15.8	17.1	17.8	17.3	15.3	16.9	17.6	18.0	18.3	18.5
Recettes fiscales	12.8	13.8	15.8	16.1	16.8	14.7	16.4	17.0	17.5	17.8	18.0
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	4.5	4.7	5.9	6.2	6.6	6.1	6.4	6.6	6.8	7.0	7.1
Taxes intérieures sur les biens et les services	2.8	2.3	4.1	2.8	4.3	3.7	4.1	4.5	4.7	4.8	4.9
Taxes sur le commerce et les transactions internationales	4.1	4.0	4.5	4.3	4.7	3.7	4.6	4.7	4.8	4.8	4.7
Autres impôts hors pétrole	1.4	2.7	1.2	2.8	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Recettes non fiscales	1.3	2.0	1.3	1.7	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Total dépenses et prêts nets	27.4	26.9	25.2	26.9	25.1	25.1	24.6	23.9	23.6	23.2	22.7
Dépenses courantes	22.4	20.1	19.2	19.8	17.8	19.8	17.9	17.4	17.0	16.6	16.1
Traitements et salaires	12.2	11.1	10.0	10.3	9.2	9.7	9.3	9.2	9.2	9.1	8.9
Biens et services	2.8	2.2	2.4	2.3	2.2	2.8	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1
Paiements d'intérêts	3.6	3.6	3.5	3.4	3.4	3.9	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8
Transferts et subventions	3.8	3.2	3.4	3.8	3.0	3.4	2.8	2.7	2.4	2.3	2.3
<i>dont: subventions produits pétroliers</i>	0.6	0.4	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses d'investissement	2.2	3.9	4.7	4.2	7.1	5.2	6.7	6.5	6.5	6.6	6.6
Financées sur ressources intérieures	1.1	1.3	2.0	2.6	3.1	1.9	2.3	2.5	2.8	3.1	3.1
Financées sur ressources extérieures	1.1	2.6	2.7	1.6	4.1	3.3	4.4	4.0	3.7	3.5	3.5
Prêts nets	1.3	1.6	0.6	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonds routier (FER) et fonds spéciaux	0.3	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Comptes spéciaux 1/	1.1	1.3	0.6	1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-3.8	-1.9	2.6	1.8	2.0	-3.8	-1.9	-0.6	0.1	0.5	0.8
Ajustement base caisse 2/	-1.2	-0.4	-0.1	-0.7	0.2	0.2	-0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Solde global (base caisse)	-4.9	-2.3	2.5	1.0	2.1	-3.6	-2.0	-0.5	0.2	0.6	0.9
Financement total	4.9	2.3	-2.5	-1.0	-2.1	3.6	2.0	0.5	-0.2	-0.6	-0.9
Emprunts extérieurs (net)	-2.6	-0.1	-2.4	-2.3	2.6	2.0	1.8	-0.2	-0.8	-1.7	-4.7
Tirages	1.1	2.6	2.7	1.6	4.1	3.3	4.4	4.0	3.7	3.5	3.5
Amortissement	-5.1	-2.4	-4.2	-3.0	-9.7	-10.0	-2.6	-4.2	-4.5	-5.2	-8.2
Arriérés (réduction = -)	-0.4	-0.3	-0.9	-0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Refinancement (euro-obligations)	1.9	0.0	0.0	0.0	8.2	8.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Emprunts intérieurs (net)	-2.5	-2.7	-5.5	-3.3	-7.3	-5.8	-1.8	-2.1	-2.5	-2.2	-1.7
Système bancaire	-1.7	1.1	-0.5	0.4	-3.0	-0.8	1.9	-1.3	-2.1	-1.9	-1.7
Secteur non bancaire 3/	-0.8	-3.8	-5.1	-3.7	-4.2	-5.0	-3.7	-0.9	-0.4	-0.3	0.0
Écart de financement (+ = déficit / - excédent)	10.0	5.1	5.5	4.6	2.6	7.4	2.0	2.8	3.1	3.3	5.5
Financement exceptionnel (hors FMI)	8.1	3.3	4.4	3.5	1.6	2.6	0.0	1.8	2.2	2.5	4.8
Écart résiduel	1.9	1.8	1.1	1.1	1.0	4.8	2.0	1.0	0.9	0.8	0.7
FMI-MEDC	1.9	1.8	1.1	1.1	1.0	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prop. FMI-IFR						1.3					
	(Milliards FCFA, sauf indication contraire)										
Total recettes et dons	1,423	1,581	1,868	1,909	1,929	1,446	1,673	1,875	2,057	2,251	2,386
Total dépenses et prêts nets	1,649	1,702	1,692	1,793	1,806	1,720	1,811	1,921	2,049	2,203	2,301
Solde global	-226	-121	176	117	140	-257	-138	-46	8	48	85
<b>Pour mémoire:</b>											
Dépôts bruts de l'État à la BEAC (pourcentage du PIB)	5.2	5.0	6.5	3.6	10.2	5.7	3.7	4.1	4.4	4.4	4.5
<i>dont Fonds pour les générations futures ou fonds de stabilisation</i>	0.5	0.1	1.3	0.0	4.1	1.7	1.2	1.8	2.3	2.5	0.0
Solde globale (pourcentage du PIB)	-3.8	-1.9	2.6	1.8	2.0	-3.8	-1.4	-0.4	0.1	0.4	0.7
Solde primaire hors pétrole hors transferts de capital	-582	-479	-308	-384	-303	-390	-297	-235	-202	-177	-141
En pourcentage du PIB non pétrolier	-9.7	-7.6	-4.6	-5.8	-4.2	-5.7	-4.0	-2.9	-2.3	-1.9	-1.4
Recettes pétrolières (pourcentage du PIB pétrolières)	21.7	19.1	22.4	22.6	21.7	18.6	18.9	19.3	19.4	19.4	19.0
Dette publique (pourcentage du PIB)	90.6	89.8	83.5	86.9	80.1	90.3	78.2	73.8	68.3	64.6	60.2
Dette extérieure (pourcentage du PIB)	55.7	59.2	59.9	58.2	61.0	65.4	57.0	53.8	50.0	46.5	41.1
Dette intérieure (pourcentage du PIB)	34.8	30.6	23.7	28.7	19.1	24.8	21.2	20.0	18.4	18.1	19.0
<i>dont avances statutaires de la BEAC</i>	7.5	7.2	6.7	6.8	6.3	6.6	4.0	3.9	3.1	2.5	2.0
Stock d'arriérés (pourcentage du PIB) 4/	9.1	5.6	1.6	2.3	0.4	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs	1.9	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	7.2	4.6	1.6	2.3	0.4	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements de TVA	5.4	4.6	1.6	2.3	0.4	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Instances exceptionnelles 5/	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Service de la dette	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
PIB aux prix du marché	6,024	6,319	6,725	6,657	7,181	6,839	7,375	8,035	8,694	9,512	10,138

Sources: autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour la troisième revue de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (7 décembre 2018 ; EBS/18/118).

2/ Comprend les transferts nets aux fonds spéciaux financés par les recettes affectées.

3/ Enregistre les dépenses sur les ordonnancements de l'exercice précédent moins les ordonnancements réglés l'exercice suivant.

4/ Comprend les titres détenus par le secteur non bancaire, le paiement d'arriérés de remboursement de TVA, et la titrisation de dépenses extrabudgétaires antérieures.

5/ L'apurement des instances exceptionnelles et les arriérés d'intérêts sont inclus dans l'ajustement base caisse au dessus de la ligne, tandis que tous les autres apurements d'arriérés sont enregistrés en dessous de la ligne.

6/ Après 2017, les instances exceptionnelles deviennent nulles et les instances normales ne peuvent pas dépasser 10 % de la somme des dépenses courantes (hors salaires et intérêts) plus les investissements financés sur ressources intérieures.

**Tableau 4a. Gabon : Financement du déficit budgétaire, 2017–21**  
(Milliards de francs CFA)

	2017	2018		2019		2020		2021
		Est.	Prog. 1/	Prel.	4 <sup>ème</sup> & 5 <sup>ème</sup> Rev.	Proj.	Proj.	
(Milliards FCFA)								
Solde global (base engagements)	226.2	120.8	-175.9	-116.6	-140.4	257.2	138.0	
Ajustement base caisse	70.4	25.7	9.0	48.2	-12.1	-12.0	9.3	
A. Solde budgétaire (base caisse)	296.6	146.5	-166.8	-68.4	-152.4	245.2	147.4	
B. Autres besoins de financement	695.4	550.2	946.9	615.2	1423.1	1286.1	510.7	
Amortissement (arriérés compris)	581.9	478.9	613.0	521.4	1000.1	983.4	467.8	
Extérieurs	331.8	170.4	345.0	259.8	695.4	686.4	188.7	
Amortissement exigible	306.3	149.8	283.2	200.5	695.4	686.4	188.7	
Arriérés sur amortissement	25.5	20.7	61.8	59.3	0.0	0.0	0.0	
Intérieurs	250.1	308.5	267.9	261.6	304.7	297.0	279.0	
Rachats bon du Trésor	93.2	229.5	190.3	218.1	229.8	208.5	190.5	
Moratoire dette	134.5	76.3	72.6	45.5	75.0	88.6	88.6	
Autres	22.4	2.7	5.0	-2.0	0.0	0.0	0.0	
BEAC	82.8	0.1	123.5	-77.5	294.5	151.3	-33.2	
Remboursement des avances statutaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Autres dépôts	82.8	0.1	123.5	-77.5	294.5	151.3	-33.2	
Remboursement des arriérés TVA	20.9	33.9	187.1	141.3	77.7	100.6	51.1	
Autres (coûts de restructuration compris)	7.8	32.8	12.0	18.6	50.8	50.8	25.0	
Arriérés sur amortissement intérieur (réduction)	2.1	4.5	11.4	11.4	0.0	0.0	0.0	
C=A+B Total besoins de financement	992.0	696.7	780.1	546.7	1270.7	1531.3	658.0	
D. Source de financement identifiées	390.2	375.5	412.4	243.8	1083.7	1025.5	512.2	
Extérieures	177.8	165.8	183.6	106.2	878.7	820.5	322.3	
Financement projet (ext.)	65.3	165.8	183.6	106.2	293.2	225.3	322.3	
Refinancement euro-obligations (ext.)	112.5	0.0	0.0	0.0	585.4	595.2	0.0	
Intérieures	212.5	209.7	228.8	137.5	205.0	205.0	189.9	
Émission bons du Trésor	112.9	85.1	167.8	186.2	150.0	52.4	150.0	
Commercial banks deposit drawdown	75.2	53.9	0.0	22.2	0.0	0.0	0.0	
Commercial banks credit		67.5		-70.8		97.6		
Produits de privatisation	0.0	0.0	26.0	0.0	50.0	50.0	0.0	
Recouvrement d'arriérés fiscaux intérieurs	24.3	3.2	35.0	0.0	5.0	5.0	39.9	
E=C-D Écart de financement	601.8	321.2	367.6	303.0	187.0	505.8	145.8	
F. Financement extérieur exceptionnel	487.8	207.3	295.5	230.2	115.0	180.6	0.0	
Multilatéral	438.6	158.1	246.3	181.0	115.0	180.6	0.0	
BAfD	328.0	0.0	131.2	65.6	0.0	65.6	0.0	
Banque mondiale	110.7	0.0	115.1	115.4	115.0	115.0	0.0	
Autres (AFRIEXIM)	0.0	158.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Bilatéral	49.2	49.2	49.2	49.2	0.0	0.0	0.0	
France	49.2	49.2	49.2	49.2	0.0	0.0	0.0	
E-F Besoins de financement résiduels	113.9	113.9	72.1	72.8	72.0	325.2	145.8	
FMI-MEDC	113.9	113.9	72.1	72.8	72.0	72.4	0.0	
Prop. FMI-IFR						88.0		
Écart	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	164.8	145.8	
<i>Pour mémoire :</i>								
Encours des dépôts de l'État à la BEAC	314.9	315.0	438.4	237.4	732.9	388.7	355.5	

Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> revues de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (16 décembre 2019, EBS/19/109).

**Tableau 4b. Gabon : Financement du déficit budgétaire, 2017–21**  
(Pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019		2020		2021
		Proj.	Prog. 1/	Proj.	4 <sup>ème</sup> &5 <sup>ème</sup> Rev.	Proj.	Proj.
	(Pourcentage du PIB)						
Solde budgétaire (base caisse)	3.4	1.6	-1.7	-0.7	-1.5	2.7	1.5
Autres besoins de financement	8.0	5.9	9.5	6.2	13.8	14.3	5.3
Amortissement (arriérés compris)	6.7	5.1	6.2	5.3	9.7	11.0	4.9
Extérieurs	3.8	1.8	3.5	2.6	6.7	7.6	2.0
Amortissement exigible	3.5	1.6	2.8	2.0	6.7	7.6	2.0
Arriérés sur amortissement	0.3	0.2	0.6	0.6	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	2.9	3.3	2.7	2.7	2.9	3.3	2.9
Rachats bon du Trésor	1.1	2.4	1.9	2.2	2.2	2.3	2.0
Moratoire dette	1.6	0.8	0.7	0.5	0.7	1.0	0.9
Autres	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
BEAC	1.0	0.0	1.2	-0.8	2.9	1.7	-0.3
Remboursement des avances statutaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres dépôts	1.0	0.0	1.2	-0.8	2.9	1.7	-0.3
Remboursement des arriérés TVA	0.2	0.4	1.9	1.4	0.8	1.1	0.5
Autres (coûts de restructuration compris)	0.1	0.4	0.1	0.2	0.5	0.6	0.3
Arriérés sur amortissement intérieur (réduction)	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Total besoins de financement	11.4	7.4	7.8	5.5	12.3	17.1	6.8
Source de financement identifiées	4.5	4.0	4.2	2.5	10.5	11.4	5.3
Extérieures	2.1	1.8	1.8	1.1	8.5	9.1	3.3
Financement projet (ext.)	0.8	1.8	1.8	1.1	2.8	2.5	3.3
Refinancement euro-obligations (ext.)	1.3	0.0	0.0	0.0	5.7	6.6	0.0
Intérieures	2.5	2.2	2.3	1.4	2.0	2.3	2.0
Émission bons du Trésor	1.3	0.9	1.7	1.9	1.5	0.6	1.6
Produits de privatisation	0.0	0.0	0.3	0.0	0.5	0.6	0.0
Recouvrement d'arriérés fiscaux intérieurs	0.3	0.0	0.4	0.0	0.0	0.1	0.4
Écart de financement	6.9	3.4	3.7	3.1	1.8	5.6	1.5
Financement extérieur exceptionnel	5.6	2.2	3.0	2.3	1.1	2.0	0.0
Mutlilatéral	5.1	1.7	2.5	1.8	1.1	2.0	0.0
BAfD	3.8	0.0	1.3	0.7	0.0	0.7	0.0
Banque mondiale	1.3	0.0	1.2	1.2	1.1	1.3	0.0
AFREXIM	0.0	1.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Bilatéral	0.6	0.5	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0
France	0.6	0.5	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0
Besoins de financement résiduels	1.3	1.2	0.7	0.7	0.7	3.6	1.5
FMI-MEDC	1.3	1.2	0.7	0.7	0.7	0.8	0.0
Prop. FMI-IFR						1.0	
Écart	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.8	1.5

Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour la troisième revue de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (7 décembre 2018 ; EBS/18/118).



### Tableau 5. Gabon : Situation monétaire, 2017-21

	2017	2018				2019				2020		2021	
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	4 <sup>ème</sup> &5 <sup>ème</sup> Rev.	Proj.		
								Prog. 1/	Est.			Proj.	
(Milliards FCFA, sauf indication contraire)													
Avoirs extérieurs nets	549	369	487	449	600	543	519	469	875	480	1306	470	442
Banque des États d'Afrique centrale (BEAC)	307	232	216	223	419	463	450	341	693	385	1125	376	347
Avoirs extérieurs	537	461	455	512	766	818	804	699	1113	813	1621	964	931
Passifs extérieurs	-230	-229	-239	-289	-348	-355	-354	-358	-420	-428	-497	-588	-583
<i>dont</i> : crédit FMI	111	111	113	169	228	232	232	235	300	304	367	464	460
Banques créatrices de monnaie	242	137	271	226	182	80	69	129	182	95	182	95	95
Avoirs extérieurs	367	272	359	313	312	226	226	287	312	214	312	214	214
Passifs extérieurs	-125	-135	-88	-87	-131	-146	-157	-158	-131	-119	-131	-119	-119
Avoirs intérieurs nets	1420	1600	1714	1781	1672	1728	1693	1761	1727	1820	1712	1944	2117
Crédit intérieur	1668	1768	1863	1960	1931	1952	1927	1937	1986	2056	1971	2181	2354
Créances sur les administrations publiques (net)	533	756	792	880	812	849	824	782	760	910	609	1017	1154
Créances sur l'administration centrale (net)	599	796	827	880	848	889	859	813	796	953	646	1060	1198
BEAC, créances sur l'administration centrale (net)	249	452	451	485	366	502	476	463	314	519	87	529	557
BEAC, créances sur l'administration centrale	564	564	566	622	681	685	684	687	753	757	820	917	912
Avances statutaires	453	453	453	453	453	453	453	453	453	453	453	453	453
Utilisation du crédit du FMI	111	111	111	169	228	232	232	235	300	304	367	464	460
Autres	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0
Passifs envers l'administration centrale	-315	-111	-115	-138	-315	-183	-209	-225	-438	-237	-733	-389	-356
Fonds pour les générations futures/fonds souverain	-47	-40	-10	-11	-9	-11	-12	-12	-133	0	-427	-151	-118
Autres dépôts de l'administration centrale et encaisses	-268	-71	-104	-127	-306	-172	-196	-213	-306	-237	-306	-237	-237
Banques créatrices de monnaie (net)	415	413	425	435	483	426	419	382	482	434	559	532	641
Créances sur l'administration centrale	529	515	538	549	542	481	473	463	542	471	618	569	678
Passifs envers l'administration centrale	-113	-102	-113	-114	-59	-55	-54	-81	-59	-37	-59	-37	-37
Créances sur les organismes publics (net)	-66	-40	-36	0	-36	-39	-36	-31	-36	-43	-36	-43	-43
Créances hors administrations (net)	1069	973	1036	1080	1119	1063	1068	1124	1225	1146	1361	1164	1199
Autres postes (net)	-248	-169	-149	-179	-258	-224	-234	-176	-258	-237	-258	-237	-237
Monnaie au sens large (M2)	1969	1968	2201	2229	2278	2271	2213	2230	2602	2299	3018	2414	2559
Numéraire	305	385	364	390	385	369	323	327	397	361	460	368	390
Dépôts	1640	1664	1868	1865	1893	1903	1889	1903	2205	1939	2558	2046	2169
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)													
<b>Pour mémoire :</b>													
Monnaie au sens large (M2)	-3.9	-2.9	17.5	23.0	15.7	0.9	5.0	6.0	14.2	0.9	16.0	5.0	6.0
Base monétaire	-10.3	28.4	7.3	6.3	27.8	11.0	0.1	0.3	27.9	11.0	20.1	0.1	0.3
Crédit à l'économie	-3.0	-11.4	-4.0	4.7	6.2	9.3	8.5	8.6	9.5	2.2	11.1	1.6	3.1
Crédit au secteur privé (en pourcentage du PIB non pétrolier)	17.3	...	...	...	17.5	17.0	16.8	16.0	18.0	17.0	18.8	16.8	16.0
Monnaie au sens large (en pourcentage du PIB global)	22.7	...	...	...	24.3	23.3	26.9	26.6	26.2	23.3	29.2	26.9	26.6
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier/moyenne M2)	3.2	3.3	3.1	3.0	2.8	2.8	3.0	2.9	2.8	2.8	2.6	2.9	3.0

Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Rapport des services du FMI pour la troisième revue de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (7 décembre 2018 ; EBS/18/118).

Tableau 6. Gabon : Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2010–19

(en pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 mars
Fonds propres										
Fonds propres régl./actifs pondérés risques <sup>1/, 2/</sup>	24.7	12.9	10.9	12.3	9.4	8.3	8.1	12.9	13.7	15.1
Qualité des actifs										
Créances improductives (brutes)/créances totales (brutes)	3.2	2.8	2.5	2.7	4.1	5.3	6.6	9.1	9.6	11.4
Créances improductives moins provisions/fonds propres réglementaires	1.9	-5.0	-2.6	-0.5	0.3	12.9	17.3	13.7	11.9	18.5
Produit et rentabilité										
Rendement des fonds propres	15.5	24.8	23.3	19.6	21.5	13.5	36.8	22.4	...	...
Rendement des actifs <sup>3/</sup>	2.9	2.7	2.3	2.1	2.1	1.3	3.4	2.5	...	...
Liquidité										
Ratio actifs liquides/passifs à court terme	158.5	129.5	143.2	125.2	112.9	148.3	134.0	157.1	169.7	206.9
Total dépôts/total des prêts (non interbancaires)	114.7	122.6	115.9	108.6	105.5	113.8	108.4	106.5	115.8	122.8
Créances										
Créances brutes (milliards FCFA)	1096	1313	1668	1871	1895	1764	1927	1768	1843	1648
Créances brutes (variation annuelle en %)	...	19.8	27.0	12.1	1.3	-6.9	9.2	-8.2	4.2	-4.5

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC).

1/ Les bénéfices de l'exercice en cours sont exclus de la définition des fonds propres réglementaires, conformément aux directives de l'accord sur les fonds propres de Bâle I. Les provisions générales sont incluses dans les fonds propres Tier 2 à concurrence de 1,25% des actifs pondérés des risques. Les fonds propres réglementaires sont la somme des fonds propres Tier 1 et du minimum des fonds propres Tier 1 et Tier 2.

2/ Les actifs pondérés des risques sont estimés à partir des pondérations de risque suivantes : 0 % - réserves en monnaie nationale et devises et créances sur la banque centrale ; 100 % - tous les autres actifs.

3/ Ratio des bénéfices après impôts rapportés à la moyenne des actifs totaux en début et fin de période.

**Tableau 7. Gabon : Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020–31**

	Projection											
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Obligations du FMI sur la base crédit existant (en millions de DTS)												
Principal	0.0	6.0	23.8	47.6	62.5	62.5	62.5	56.6	38.7	14.9	0.0	0.0
Commissions et intérêts	3.3	4.1	4.0	3.6	3.1	2.4	1.8	1.1	0.5	0.2	0.0	0.2
Obligations du FMI sur base crédit existant/prospectif (millions de DTS)												
Principal	0.0	6.0	23.8	74.6	116.5	104.4	77.4	71.5	53.6	29.8	14.9	0.0
Commissions et intérêts	6.2	9.6	9.3	8.3	5.4	3.4	2.5	1.7	0.9	0.4	0.1	0.0
Total obligations sur base crédit existant/prospectif												
En millions de DTS	6.2	15.5	33.1	82.9	121.9	107.8	79.9	73.1	54.5	30.2	15.0	0.0
En millions de dollars	8.8	22.0	47.2	118.6	174.3	154.2	114.3	104.6	78.0	43.2	21.5	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	0.2	0.4	0.7	1.7	2.4	2.0	1.4	1.2	0.8	0.4	0.2	0.0
En pourcentage du service de la dette 1/	1.2	3.4	6.7	14.8	17.0	13.4	8.0	6.2	7.7	2.3	1.2	0.0
En pourcentage du PIB	0.1	0.1	0.3	0.6	0.8	0.7	0.5	0.4	0.3	0.1	0.1	0.0
En pourcentage des réserves internationales brutes	1.7	4.7	7.5	14.0	15.9	11.8	6.3	4.7	3.0	1.4	0.6	0.0
En pourcentage de la quote-part	2.9	7.2	15.3	38.4	56.4	49.9	37.0	33.9	25.2	14.0	7.0	0.0
Encours crédit du FMI												
En millions de DTS	572.4	566.5	542.6	468.0	351.5	247.1	169.7	98.3	44.7	14.9	0.0	0.0
En millions de dollars	809.3	803.6	773.7	669.5	502.8	353.5	242.8	140.6	63.9	21.3	0.0	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	15.7	14.1	12.1	9.8	6.9	4.6	2.9	1.6	0.7	0.2	0.0	0.0
En pourcentage du service de la dette	109.9	124.5	110.3	83.4	48.9	30.7	17.1	8.3	6.3	1.1	0.0	0.0
En pourcentage du PIB	5.3	4.9	4.3	3.5	2.4	1.6	1.0	0.5	0.2	0.1	0.0	0.0
En pourcentage des réserves internationales brutes	157.1	170.2	123.7	78.9	45.8	27.0	13.5	6.3	2.4	0.7	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	265.0	262.2	251.2	216.7	162.7	114.4	78.6	45.5	20.7	6.9	0.0	0.0
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)												
Décaissements	197.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements	0.0	6.0	23.8	74.6	116.5	104.4	77.4	71.5	53.6	29.8	14.9	0.0
Pour mémoire :												
Exportations de biens et de services (millions de dollars)	5,156	5,689	6,385	6,861	7,329	7,664	8,244	8,759	9,423	10,212	11,157	12,279
Service de la dette (millions de dollars)	736	646	702	803	1,028	1,153	1,424	1,693	1,009	1,863	1,828	0
PIB nominal (millions de dollars)	15,258	16,540	18,003	19,390	21,035	22,248	24,709	26,609	28,781	30,775	32,968	35,003
Réserves officielles brutes imputées au Gabon (millions de dollars)	515	472	626	848	1,097	1,310	1,804	2,233	2,636	3,005	3,352	3,678
Quote-part (millions de DTS)	216	216	216	216	216	216	216	216	216	216	216	216

Source : Estimations et projections des services du FMI.

1/ Le total du service de la dette comprend les remboursements au FMI.

## Annexe I. Chronologie des mesures de lutte contre le COVID-19 prises par les autorités

(au 25 mars 2020)

Date	Mesures
<b>7 mars 2020</b>	<p>Le conseil présidentiel décide de plusieurs mesures et annonce un plan de lutte contre la COVID-19.</p> <p>Annonce d'un fonds spécial pour financer le plan national.</p> <p>Création d'un numéro vert permettant à la population de demander gratuitement le test.</p> <p>Création d'une cellule de crise au cabinet du Premier ministre, avec la participation du ministère de la Santé et du ministère de la Défense.</p> <p>Renforcement des contrôles sanitaires aux frontières aériennes, terrestres et ferroviaires du pays.</p> <p>Limitation des missions non essentielles à l'étranger pour les membres du gouvernement et les agents de l'État.</p> <p>Report de toutes les manifestations internationales prévues au Gabon, sauf dispositions contraires.</p> <p>Interdiction de se rendre au Gabon pour les résidents de pays présentant un risque élevé ; seuls les diplomates et catégories assimilées et les résidents gabonais sont autorisés à rentrer au Gabon. À leur arrivée, tous les voyageurs en provenance de ces pays seraient soumis à un examen médical réglementaire.</p> <p>Mise en quarantaine de quatorze jours pour les ressortissants et résidents du Gabon présentant les symptômes du virus.</p>
<b>13 mars 2020</b>	<p>Suspension des visas de tourisme pour les personnes en provenance de zones affectées.</p> <p>Fermeture des crèches, écoles, universités et centres de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire jusqu'au 30 mars.</p> <p>Fermeture des cafés et discothèques jusqu'à nouvel ordre.</p> <p>Interdiction de rassemblement de plus de 50 personnes sur l'ensemble du territoire national.</p> <p>Suspension des manifestations sportives et culturelles nationales.</p> <p>Il est recommandé à la population de n'utiliser les transports en commun que pour les déplacements essentiels.</p>
<b>16 mars 2020</b>	<p>L'interdiction des rassemblements est ramenée d'un maximum de 50 à 30 personnes.</p> <p>Fermeture de tous les lieux de culte ; il est recommandé de prier chez soi.</p> <p>Fermeture des restaurants, à l'exception des services de plats à emporter et de livraison à domicile.</p> <p>Suspension des audiences dans les tribunaux, à l'exception des litiges présentant un caractère essentiel.</p> <p>Interdiction des visites dans les prisons.</p> <p>Interdiction des visites dans les hôpitaux, sauf autorisation expresse du corps médical.</p> <p>Chaque compagnie aérienne établie au Gabon ou desservant le territoire gabonais est autorisée à assurer un vol international par semaine.</p> <p>Réglementation des prix des masques, des gels et de l'alcool appliqués par les distributeurs au Gabon.</p>
<b>17 mars 2020</b>	<p>Interdiction de tout rassemblement de plus de dix personnes.</p> <p>Réduction dans toute l'administration du temps de travail journalier, ramené de huit à quatre heures, sauf pour les services essentiels.</p> <p>Fermeture pendant quinze jours des frontières aériennes, à l'exception du transport de fret.</p> <p>Fermeture pendant quinze jours des villes de Libreville, Akanda et Owendo.</p>
<b>18 mars 2020</b>	<p>Début de la production locale de gels hydroalcooliques par l'industrie pharmaceutique locale.</p>
<b>20 mars 2020</b>	<p>Stricte limitation des transports non essentiels (par route, rail, voie navigable ou voie aérienne) vers le pays.</p> <p>Limitation du nombre de passagers dans les véhicules privés, les bus et les taxis à Libreville.</p>
<b>21 mars 2020</b>	<p>Couvre-feu de 19h30 à 6h00 dans tout le pays, seuls les agents habilités (par ex. personnel militaire, policier et de santé, et agents des télécommunications) étant autorisés à circuler.</p>

Sources : cellule de crise COVID-19 du Premier ministre ; ministère de la Santé ; Organisation mondiale de la santé.

## Annexe II. Matrice d'évaluation des risques<sup>1</sup>

Source des risques	Probabilité relative	Effet éventuel	Riposte recommandée
<b>Risques intérieurs</b>			
Perturbation de la production pétrolière nationale due au vieillissement des champs et à une production des nouveaux projets inférieure aux attentes.	<b>Moyenne</b>	<b>Moyen</b> Les recettes budgétaires et les exportations sont exposées à des baisses de la production pétrolière, avec de possibles retombées sur le secteur non pétrolier et non gazier.	Redéfinir les dépenses budgétaires prioritaires et renforcer l'efficacité des dépenses tout en soutenant l'activité non pétrolière pendant les fermetures.  Renforcer la maintenance des installations, prévoir des investissements de rénovation appropriés et encourager l'exploration et la découverte de nouveaux puits.
Dégradation des conditions politiques intérieures.	<b>Moyenne</b>	<b>Moyen</b> Étant donné les perceptions de mauvaise gouvernance et de corruption, il sera peut-être difficile de maintenir un consensus durable pour gouverner. Cela pourrait compromettre les gains obtenus depuis trois ans en matière de stabilisation macroéconomique et faire dérailler des réformes cruciales.	Communiquer les bénéfices du programme macroéconomique public et renforcer le caractère inclusif de l'approche de la gestion économique.  Intensifier les efforts d'amélioration de la gouvernance.
<b>Risques intérieurs</b>			
Croissance mondiale inférieure aux attentes.	<b>Élevée</b>	<b>Fort</b> Impact négatif sur la croissance d'une diminution des flux d'investissement direct étranger et des soutiens extérieurs. La demande et les prix des produits d'exportation chuteraient, ce qui nuirait à l'économie intérieure.	Redéfinir les dépenses budgétaires prioritaires et renforcer l'efficacité des dépenses.  Accélérer les réformes visant à remédier aux faiblesses structurelles afin de soutenir la croissance du secteur privé.  Stimuler le soutien extérieur en respectant mieux les conditionnalités des partenaires au développement et en soulignant les mérites et les besoins de la stratégie de développement du Gabon.
Fortes variations des prix de l'énergie.	<b>Élevée</b>	<b>Fort</b> Augmentent la volatilité et compliquent la gestion macroéconomique. Les recettes budgétaires et les exportations sont soumises à la volatilité des cours du pétrole, avec de possibles retombées hors du secteur des hydrocarbures.	Accroître les recettes non pétrolières pour constituer des amortisseurs budgétaires.  Redéfinir les dépenses budgétaires prioritaires et renforcer l'efficacité des dépenses.  Accélérer les réformes visant à remédier aux faiblesses structurelles afin de soutenir la croissance du secteur privé.
Montée du protectionnisme et retrait du multilatéralisme.	<b>Élevée</b>	<b>Fort</b> La demande de produits d'exportation et leurs prix chuteraient, ce qui nuirait à l'économie nationale.	Poursuivre l'amélioration du climat des affaires afin d'attirer de nouveaux investissements et de diversifier l'économie.  Redéfinir les dépenses budgétaires prioritaires et renforcer l'efficacité des dépenses tout en soutenant l'activité non pétrolière.  Diversifier la structure de l'économie et les produits et marchés d'exportation.

<sup>1</sup> La matrice d'évaluation des risques présente les événements qui pourraient considérablement modifier la trajectoire de référence (le scénario le plus vraisemblable selon les services du FMI). La probabilité relative des risques qui figurent dans la liste correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques entourant le scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité entre 10 et 30 %, et « élevée » une probabilité comprise entre 30 et 50 %). La matrice d'évaluation des risques reflète les vues des services du FMI sur les sources de risques et le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se concrétiser ensemble. Les expressions « court terme » (CT) et « moyen terme » (MT) indiquent que le risque pourrait se réaliser respectivement dans un délai de 1 an et de 3 ans.

Source des risques	Probabilité relative	Effet éventuel	Riposte recommandée
Augmentation des primes de risques et du coût de la dette sur les marchés financiers régionaux.	<b>Élevée</b>	<b>Fort</b> La hausse des coûts d'emprunt pour l'État et les entreprises réduit les activités économiques.	Optimiser le portefeuille et la gestion de la dette. Réduire les besoins d'emprunt. Veiller à rester à jour des obligations au titre du service de la dette. Redéfinir les dépenses budgétaires prioritaires et renforcer l'efficacité des dépenses.
Pandémie de COVID-19 plus grave.	<b>Élevée</b>	<b>Fort</b> La demande de produits d'exportation et leurs prix chuteraient, ce qui nuirait à l'économie intérieure.	Stimuler le soutien extérieur en respectant mieux les conditionnalités des partenaires au développement et en soulignant les mérites et les besoins de la stratégie de développement du Gabon. Redéfinir les dépenses budgétaires prioritaires pour assurer les dépenses de santé et promouvoir l'efficacité du système de santé. Accélérer les réformes visant à remédier aux faiblesses structurelles afin de soutenir la croissance du secteur privé.

## Annexe III. Analyse de viabilité de la dette

*Après une amélioration régulière de la dynamique de la dette publique, le choc du COVID-19 et le ralentissement de la croissance qu'il induira porteront la dette publique à 69 % du PIB en 2020, soit 10 points de pourcentage de plus qu'en 2019. Les tensions sur la liquidité se sont intensifiées, les besoins bruts de financement annuels étant en moyenne supérieurs de plus de 4 points de pourcentage du PIB, à 12%, et atteignant un pic de 18 % en 2025. Le Gabon a pu émettre une euro-obligation avant le choc, qui a servi à rembourser par anticipation les obligations venant à échéance en 2024–25, ce qui a quelque peu atténué les risques de refinancement. Toutefois, le sentiment qui prévaut aujourd'hui sur les marchés pourrait faire obstacle à des opérations similaires à court terme et les échéances d'euro-obligations de montant élevé demeurent. En outre, après le COVID-19, le niveau de la dette et les besoins de financement sont plus vulnérables aux chocs macroéconomiques, notamment aux chocs sur les taux d'intérêt et sur les taux de change. Les cours internationaux du pétrole s'approchant des seuils de rentabilité, de nouvelles baisses des cours pourraient sensiblement nuire à la production et aux recettes pétrolières, ce qui exercerait de nouvelles pressions sur la viabilité du budget et de la dette. En dépit des risques plus élevés, la dette publique demeure viable. La dette suit une trajectoire baissière. Les besoins de financement sont gérables à court terme, tandis que des efforts supplémentaires aideront à gérer les besoins plus importants à moyen terme. Il s'agira notamment de continuer de dialoguer avec les créanciers officiels afin de mobiliser des financements, d'accroître la présence sur le marché régional et de renforcer la gestion de la dette.*

**1. Avant le COVID-19 et le choc concomitant sur les cours des produits de base, la dette publique diminuait régulièrement.** La dette publique s'est maintenue sur cette trajectoire baissière en 2019, passant de 60,6 % du PIB en 2018 à 58,8 % du PIB en 2019 grâce à l'assainissement des finances publiques en cours et à des emprunts prudents au titre du mécanisme élargi de crédit. Les besoins bruts de financement étaient gérables, à 3 % du PIB. Cependant, le ratio service de la dette/recettes demeurait élevé à 37 %. Avant l'effondrement des cours du pétrole survenu début février 2020, le Gabon a émis une euro-obligation de 1 milliard de dollars (6 % du PIB) à dix ans assortie d'un taux d'intérêt de 6,625 %. La majeure partie de la somme recueillie (82 %) a été affectée au remboursement anticipé d'une partie des euro-obligations venant à échéance en 2024 et 2025.

**2. Le scénario de référence prévoit une forte augmentation du niveau de la dette et des besoins bruts de financement en 2020 sous l'effet des chocs (graphique 1).** La dette publique dans le scénario de référence atteindra 68,7 % du PIB en 2020, contre 55,6 % prévus en décembre 2019.<sup>1</sup> Cette augmentation est principalement due à une révision de la croissance du PIB réel en 2020, de 3,8 % en décembre à -0,4 %. Du fait d'une croissance plus faible et de la détérioration de la

<sup>1</sup> L'analyse de viabilité de la dette de décembre 2019 comprenait l'émission d'une euro-obligation prévue en 2020 et une affectation partielle du produit à un remboursement anticipé.

(continued)

situation budgétaire, les besoins bruts de financement ont fortement augmenté aussi, passant à 15,0 % du PIB en 2020, contre 9,0 % dans l'analyse de viabilité de la dette de décembre 2019.<sup>2</sup> Les besoins bruts annuels de financement s'établiront en moyenne à 12,0 % du PIB sur la période 2020-25, contre 7,1 % du PIB en moyenne sur la période 2019-24 dans l'évaluation de viabilité de la dette de décembre 2019.<sup>3</sup> Une fois que l'impact du choc sur le budget et la croissance s'atténuera, le niveau de la dette devrait amorcer une décrue en 2021 pour atteindre 51,5 % du PIB en 2025. Néanmoins, étant donné les prochaines échéances des euro-obligations, les besoins bruts de financement resteront élevés pendant toute la période de projection, pour atteindre un pic de 18 % du PIB en 2025. Cependant, des prêts semi-concessionnels supplémentaires visant à couvrir les besoins de financement à moyen terme réduiraient considérablement ces besoins.

**3. Après le choc du COVID-19, la trajectoire de référence de la dette est plus vulnérable à d'autres chocs macroéconomiques (graphique 5).** Comme dans l'analyse de viabilité de la dette de décembre 2019, la dette reste inférieure aux niveaux de référence de 70 % du PIB dans les scénarios de choc standards, hormis dans celui d'un choc sur le taux de change réel, dans lequel la dette atteindrait un pic de 72 % du PIB. Les besoins bruts de financement dépassent le repère de 15 % et seraient particulièrement vulnérables à un choc sur les taux d'intérêt réels. Un choc combiné (PIB, solde primaire, inflation, taux de change et taux d'intérêt) porterait le niveau de la dette à 80,4 % du PIB et les besoins bruts de financement à 31,2 % du PIB. De nouveaux chocs sur les cours des produits de base représentent également un risque important. Les cours internationaux du pétrole s'approchant des seuils de rentabilité, de nouvelles baisses des cours pourraient sensiblement affecter la production et les recettes pétrolières, ce qui entraînerait une augmentation considérable de la dette. Le niveau de la dette peut être également exposé à de considérables risques de passifs conditionnels étant donné la définition relativement étroite du périmètre de la dette (administration centrale et dette garantie).

**4. Le profil de la dette du Gabon continue d'être une source de vulnérabilité, comme l'indique la carte thermique.** Le niveau de la dette détenue par les non-résidents et de la dette en devises dépasse les limites supérieures de l'évaluation des risques et la dette à court terme se situe entre les repères haut et bas. Les risques pour le financement extérieur seront probablement plus élevés qu'en 2019, à un taux prévu de 24 % du PIB, très au-dessus du repère haut. Bien que les écarts EMBI du Gabon se soient établis en moyenne à 492 points de base sur les trois derniers mois, ils ont rapidement augmenté fin mars 2020, pour dépasser 1400 points de base.

**5. Il reste essentiel de mener une politique budgétaire prudente, alliée à une stratégie réaliste de gestion de la dette, pour gérer les risques afférents à la dette.** Il sera important, pour

<sup>2</sup> L'amortissement relatif aux euro-obligations à échéance 2024-25 qui ont été remboursées par anticipation, qui s'élève à 5,3 % du PIB, est inclus dans les besoins bruts de financement pour 2020, comme c'était le cas dans l'analyse de viabilité de la dette de décembre 2019.

<sup>3</sup> L'analyse de viabilité de la dette suppose actuellement que les besoins de financement résiduels en 2021-25 sont couverts par de la dette intérieure à court terme, dont les échéances courtes augmentent les besoins bruts de financement. En supposant que la moitié de ces besoins sont couverts par un supplément de dette contracté auprès des créanciers officiels et multilatéraux (environ 1 % de PIB de financement additionnel par an), le pic des besoins bruts de financement en 2025 serait abaissé à 12 % du PIB.



gérer les importants besoins bruts de financement, de continuer de renforcer la stratégie de gestion de la dette à moyen terme conformément aux recommandations de l'assistance technique. Cette stratégie devra en outre tenir compte du fait que dans les conditions financières actuelles, il sera sans doute plus difficile d'émettre de nouvelles euro-obligations à court terme. Éviter l'accumulation d'arriérés extérieurs et les arriérés intérieurs aiderait à préserver la confiance des investisseurs. Il sera également important de poursuivre l'assainissement des finances publiques, en particulier en accroissant les recettes.

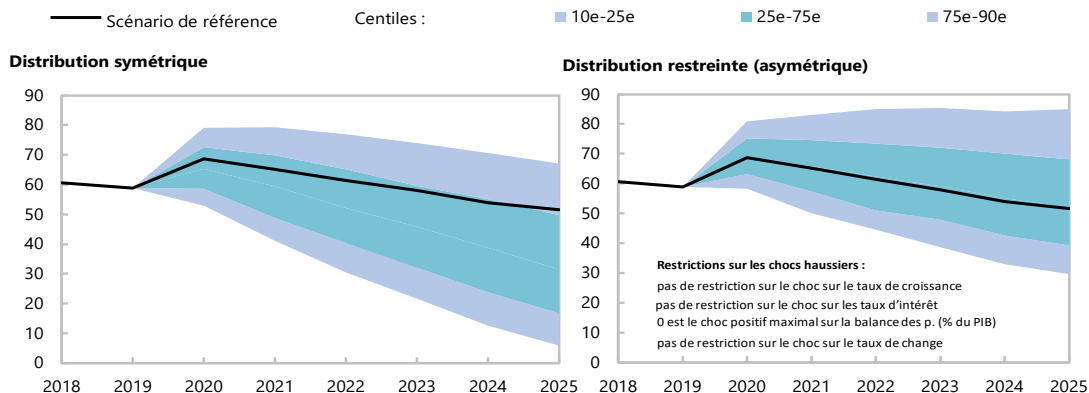
## Graphique 1. Gabon : Évaluation des risques dans l'analyse de viabilité de la dette publique

### Carte de stress

Niveau d'endettement <sup>1/</sup>	Choc sur la croissance du PIB réel	Choc sur le solde primaire	Choc sur le taux d'intérêt réel	Choc sur le taux de change	Choc sur les passifs conditionnels
Besoins bruts de financement <sup>2/</sup>	Choc sur la croissance du PIB réel	Choc sur le solde primaire	Choc sur le taux d'intérêt réel	Choc sur le taux de change	Choc sur les passifs conditionnels
Profil de la dette <sup>3/</sup>	Perception du marché	Besoins de financement extérieur	Variation de la proportion de dette à court terme	Dette publique détenue par des non-résidents	Dette en devises

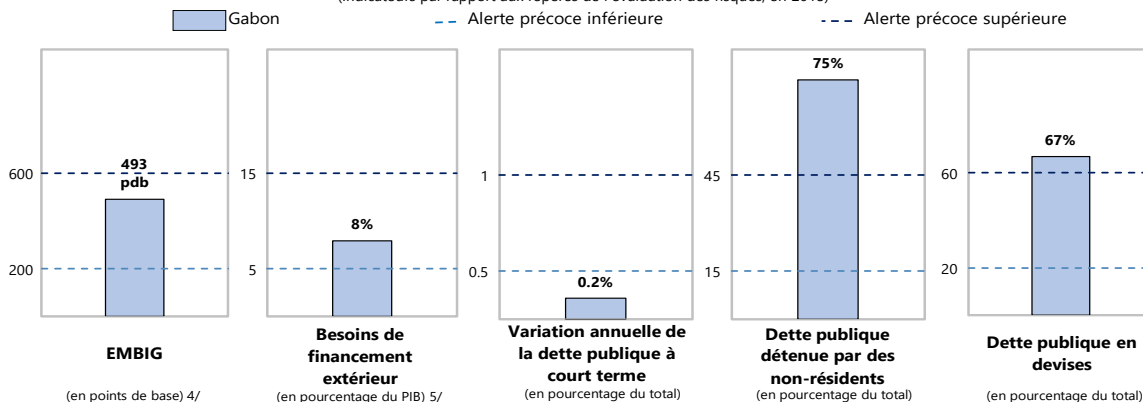
### Évolution des densités prédictives de la dette publique nominale brute

(en pourcentage du PIB)



### Facteurs de vulnérabilité du profil de la dette

(Indicateurs par rapport aux repères de l'évaluation des risques, en 2018)



Source : services du FMI.

1/ La cellule est colorée en vert si le repère relatif à l'endettement, fixé à 70 %, n'est dépassé ni en cas de réalisation du choc spécifique, ni dans le scénario de référence ; en jaune s'il est dépassé en cas de réalisation du choc spécifique, mais pas dans le scénario de référence ; en rouge s'il est dépassé dans le scénario de référence ; et en blanc si le test de résistance n'est pas pertinent.

2/ La cellule est colorée en vert si le repère relatif aux besoins bruts de financement, fixé à 15 %, n'est dépassé ni en cas de réalisation du choc spécifique, ni dans le scénario de référence ; en jaune s'il est dépassé en cas de réalisation du choc spécifique, mais pas dans le scénario de référence ; en rouge s'il est dépassé dans le scénario de référence ; et en blanc si le test de résistance n'est pas pertinent.

3/ La cellule est colorée en vert si la valeur de la dette du pays est inférieure au repère inférieur de l'évaluation des risques, en rouge si elle dépasse le repère supérieur de l'évaluation des risques et en jaune si elle se situe entre le repère inférieur et le repère supérieur de l'évaluation des risques. Si les données ne sont pas disponibles ou si l'indicateur n'est pas pertinent, la cellule est en blanc.

Les repères inférieurs et supérieurs sont les suivants :

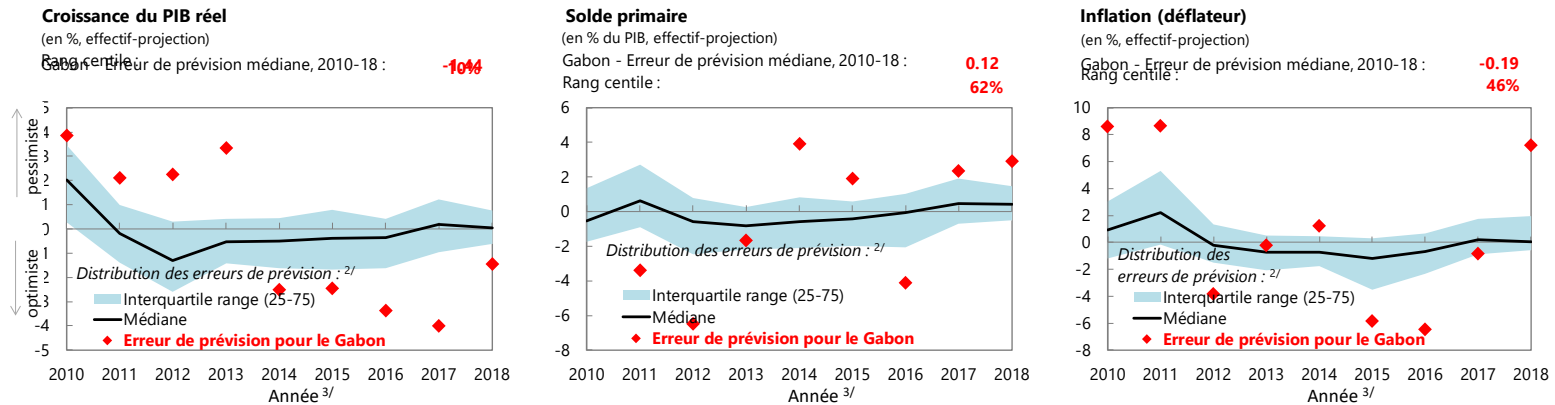
200 et 600 points de base pour les marges sur obligations ; 5 et 15 % du PIB pour les besoins de financement extérieur ; 0,5 et 1 % pour la variation de la proportion de dette à court terme ; 15 et 45 % pour la dette publique détenue par des non-résidents ; et 20 et 60 % pour la proportion de dette libellée en devises.

4/ Écart défini comme la moyenne sur les trois derniers mois.

5/ Le besoin de financement extérieur est défini comme la somme du déficit des transactions courantes, de l'amortissement de la dette extérieure totale à moyen et long terme, et de la dette extérieure totale à court terme en fin de période précédente.

## Graphique 2. Gabon : Analyse de viabilité de la dette publique — Réalisme des hypothèses du scénario de référence

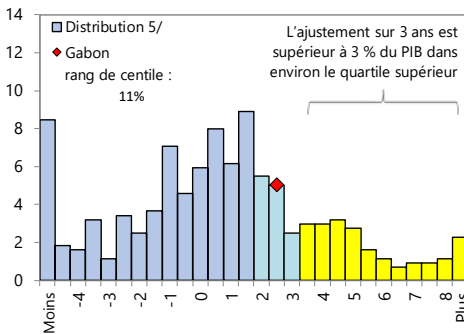
### Résultats antérieurs des prévisions, par rapport à tous les pays



### Évaluation du réalisme de l'ajustement budgétaire projeté

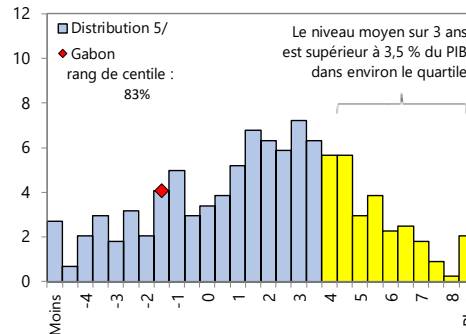
#### Ajustement sur 3 ans du solde budgétaire corrigé des variations cycliques

(En pourcentage du PIB)



#### Niveau moyen sur 3 ans du solde primaire corrigé des variations cycliques

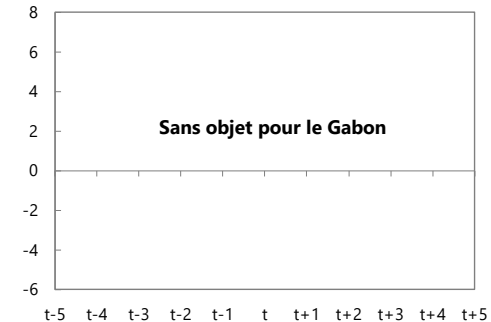
(En pourcentage du PIB)



#### Analyse expansion/récession<sup>4/</sup>

#### Croissance du PIB réel

(en pourcentage)



Source : services du FMI.

1/ Le solde primaire hors pétrole est utilisé comme valeur de substitution pour le solde budgétaire corrigé des variations cycliques.

2/ La répartition inclut tous les pays, le classement en centile concerne tous les pays.

3/ Projections faites dans l'édition de printemps des PEM de l'année précédente.

4/ Sans objet pour le Gabon, car ce pays ne satisfait ni au critère d'écart de production, ni à celui de la croissance du crédit privé.

5/ Les données couvrent les observations annuelles de 1990 à 2011 pour les pays avancés et les pays émergents dont la dette dépasse 60 % du PIB. Pourcentage de l'échantillon sur l'axe vertical.□

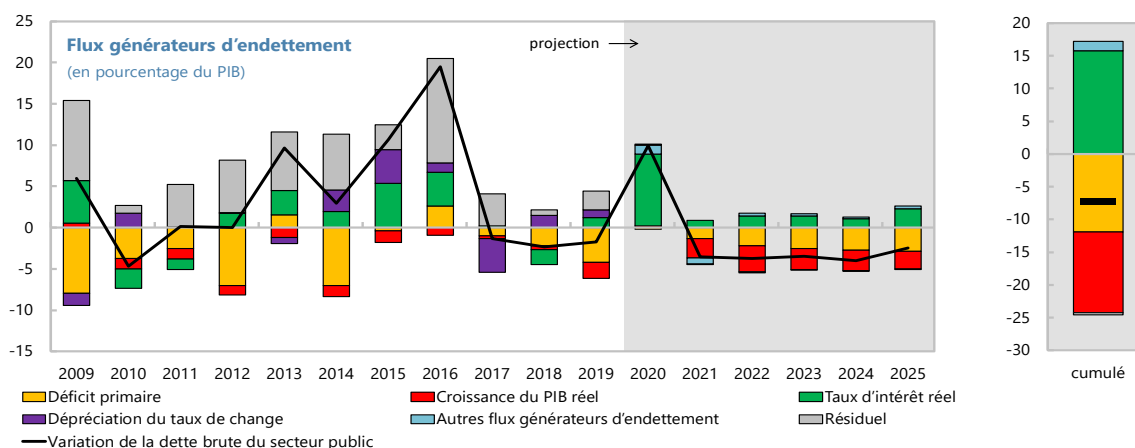
### Graphique 3. Gabon : Analyse de viabilité de la dette publique — Scénario de référence (Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

Indicateurs d'endettement, indicateurs économiques et indicateurs de marché <sup>1/</sup>

	Effectif			Projections						As of March 23, 2020		
	2009-2017 <sup>2/</sup>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Spreads souverains	Devises	Local
Dettes publiques brutes nominales	36.3	60.6	58.8	68.7	65.2	61.4	58.0	54.0	51.5	EMBIG (bp) 3/	1485	
Dont : garanties	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	CDS à 5 ans (pdb)	n.d.	
Besoins bruts de financement public	3.3	6.1	3.0	15.0	7.7	9.3	10.8	13.3	18.0	Notation		
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.6	0.8	3.4	-0.4	3.6	5.3	4.4	4.6	4.1	Moody's	Caa1	Caa1
Inflation (déflateur du PIB, en %)	-0.6	7.2	1.8	-8.6	3.6	2.9	2.9	3.5	1.4	S&P's	B	B
Croissance du PIB nominal (en %)	3.2	8.1	5.3	-9.0	7.3	8.3	7.4	8.3	5.5	Fitch	B	B
Taux d'intérêt effectif (en %) <sup>4/</sup>	4.7	4.2	4.0	4.8	5.1	5.4	5.5	5.7	5.9			

#### Contribution aux variations de la dette publique

	Effectif			Projections						cumulé	solde primaire stabilisateur de dette <sup>9/</sup>
	2009-2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		
Variation de la dette publique brute	4.8	-2.3	-1.8	9.9	-3.6	-3.7	-3.5	-4.0	-2.4	-7.3	
Flux générateurs d'endettement identifiés	-1.4	-3.0	-4.0	9.8	-3.5	-3.6	-3.4	-3.9	-2.4	-7.0	
Déficit primaire	-2.8	-2.2	-4.2	-0.2	-1.4	-2.2	-2.6	-2.7	-2.9	-11.9	0.5
Recettes primaires (hors intérêts) et dons	25.0	16.9	19.4	16.3	17.4	18.0	18.3	18.5	18.6	107.1	
Dépenses primaires (hors intérêts)	22.1	14.7	15.1	16.1	16.0	15.8	15.8	15.8	15.8	95.2	
Dynamique automatique de la dette <sup>5/</sup>	1.4	-0.8	0.2	8.9	-1.4	-1.8	-1.1	-1.4	0.2	3.4	
Écart taux d'intérêt/croissance <sup>6/</sup>	1.0	-2.3	-0.8	8.9	-1.4	-1.8	-1.1	-1.4	0.2	3.4	
Dont : taux d'intérêt réel	2.0	-1.8	1.2	8.7	0.9	1.4	1.4	1.1	2.3	15.8	
Dont : croissance du PIB réel	-0.9	-0.5	-2.0	0.2	-2.3	-3.2	-2.5	-2.5	-2.1	-12.3	
Dépréciation du taux de change <sup>7/</sup>	0.4	1.5	1.0	...	...	...	...	...	...	...	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0	1.1	-0.8	0.4	0.3	0.2	0.3	1.5	
Recettes privatis. & recouv. impôt en retard (nég.)	0.0	0.0	0.0	-0.6	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	0.0	-1.8	
Passifs conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Accumulation dépôts dans syst. bancaire	0.0	0.0	0.0	1.7	-0.3	0.6	0.6	0.4	0.3	3.3	
Résiduel, y compris variations des actifs <sup>8/</sup>	6.2	0.7	2.3	0.1	0.0	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.3	



Source : services du FMI.

1/ Le secteur public est défini comme les administrations publiques et comprend les garanties publiques.

2/ D'après les données disponibles.

3/ EMBIG.

4/ Défini comme les paiements d'intérêts divisés par l'encours de dette (hors garanties) à la fin de l'exercice précédent.

5/ Calculée de la façon suivante :  $[(r - \pi(1+g) - g + ae(1+r)] / (1+g+\pi+gr)$  multiplié par le ratio d'endettement de la période précédente, avec  $r$  = taux d'intérêt nominal effectif ;  $\pi$  = taux de croissance du déflateur du PIB ;  $g$  = taux de croissance du PIB réel ;  $a$  = proportion de la dette libellée en devises ; et  $e$  = dépréciation du taux de change nominal (mesurée par l'augmentation de la valeur du dollar américain en monnaie nationale).

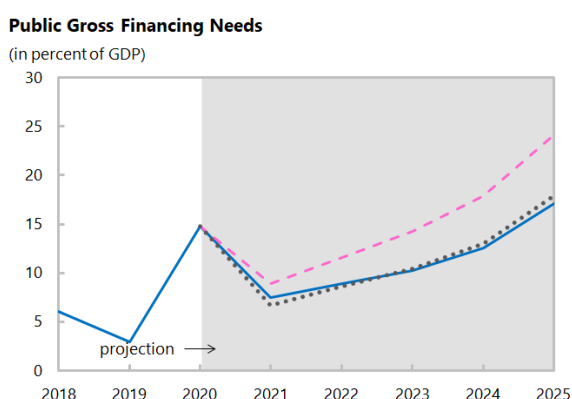
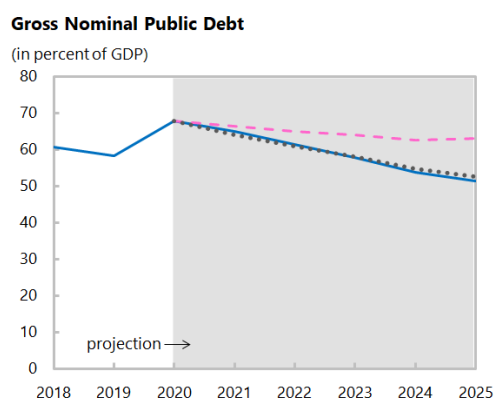
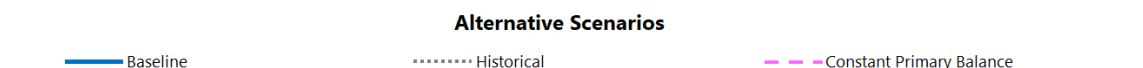
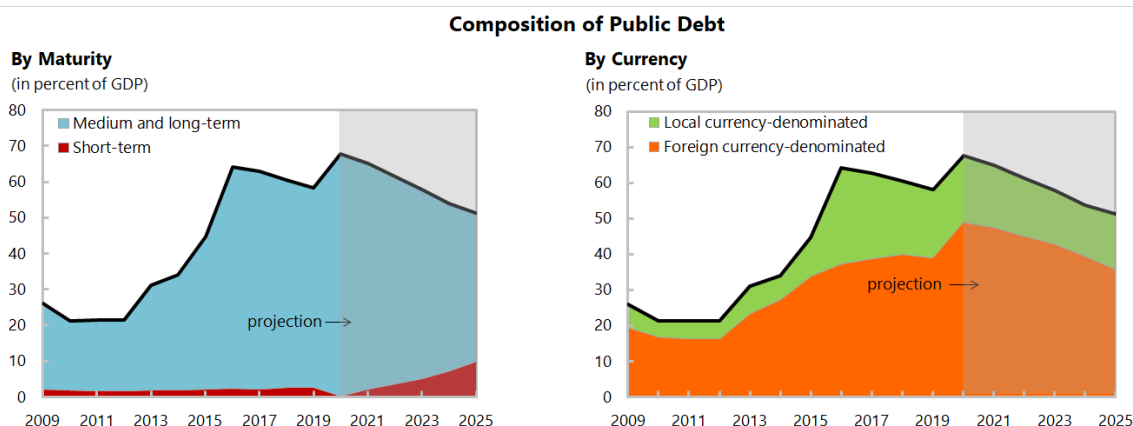
6/ La contribution du taux d'intérêt réel est calculée sur la base du numérateur de la note 5, à savoir  $r - \pi(1+g)$ , et de la contribution de la croissance réelle, à savoir  $-g$ .

7/ La contribution du taux de change est calculée à partir du numérateur de la note 5, à savoir  $ae(1+r)$ .

8/ Inclut les variations du stock des garanties, des actifs, et la reconnaissance d'arriérés. Pour les projections, inclut les variations de taux de change au cours de la période examinée.

9/ Suppose que les variables clés (croissance du PIB réel, taux d'intérêt réel et autres flux générateurs d'endettement identifiés) restent au niveau de l'année de projection précédente.

**Graphique 4. Gabon : Analyse de viabilité de la dette publique — Composition de la dette publique et autres scénarios**



### Underlying Assumptions

(in percent)

Baseline Scenario	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Real GDP growth	-0.4	3.6	5.3	4.4	4.6	4.1
Inflation	-8.1	1.9	2.4	2.5	3.1	1.0
Primary Balance	0.2	1.6	2.4	2.8	3.0	3.2
Effective interest rate	4.8	5.1	5.4	5.5	5.7	6.0

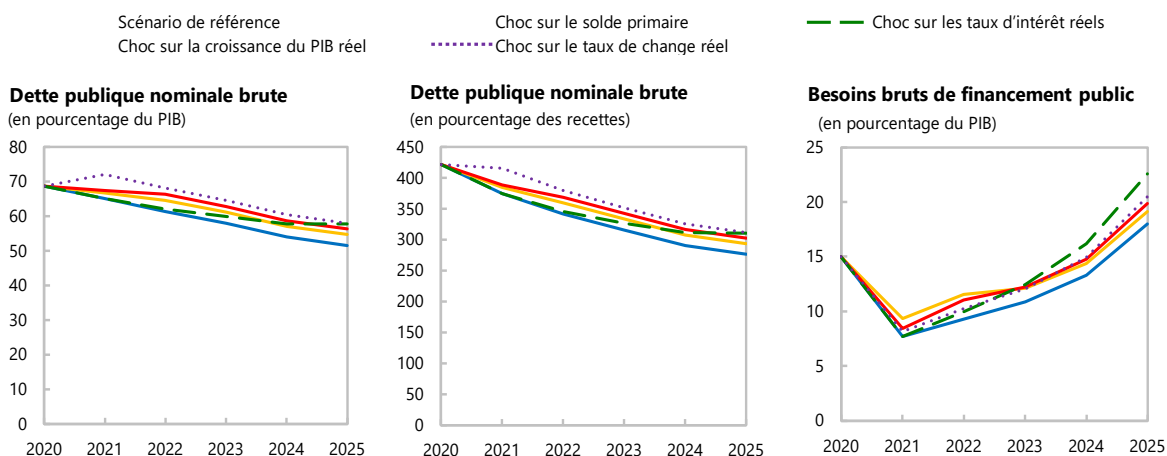
Historical Scenario	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Real GDP growth	-0.4	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Inflation	-8.1	1.9	2.4	2.5	3.1	1.0
Primary Balance	0.2	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Effective interest rate	4.8	5.1	5.2	5.1	5.1	5.2

Constant Primary Balance Scenario	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Real GDP growth	-0.4	3.6	5.3	4.4	4.6	4.1
Inflation	-8.1	1.9	2.4	2.5	3.1	1.0
Primary Balance	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Effective interest rate	4.8	5.1	5.3	5.5	5.7	5.9

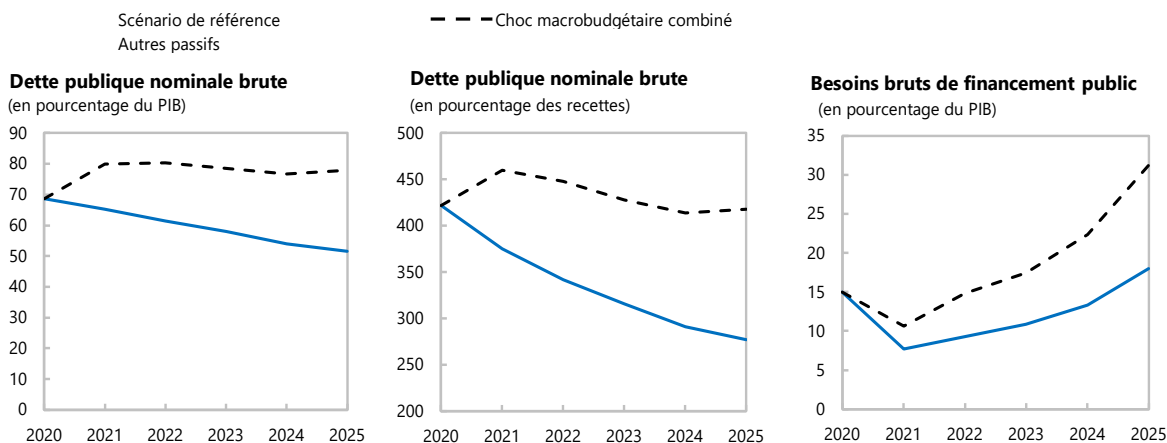
Source: IMF staff.

### Graphique 5. Gabon : Analyse de viabilité de la dette publique — Tests de résistance

#### Tests de résistance macrobudgétaire



#### Tests de résistance complémentaires



#### Hypothèses sous-jacentes (en pourcentage)

Choc sur le solde primaire	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Choc croissance PIB réel	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Croissance du PIB réel	-0.4	3.6	5.3	4.4	4.6	4.1	Croissance du PIB réel	-0.4	1.3	3.0	4.4	4.6	4.1
Inflation	-8.6	3.6	2.9	2.9	3.5	1.4	Inflation	-8.6	3.0	2.3	2.9	3.5	1.4
Solde primaire	0.2	-0.3	0.6	2.6	2.7	2.9	Solde primaire	0.2	0.9	1.3	2.6	2.7	2.9
Taux d'intérêt effectif	4.8	5.1	5.4	5.6	5.7	6.0	Taux d'intérêt effectif	4.8	5.1	5.4	5.5	5.7	5.9
<b>Choc sur les taux d'intérêt réels</b>							<b>Choc sur le taux de change réel</b>						
Croissance du PIB réel	-0.4	3.6	5.3	4.4	4.6	4.1	Croissance du PIB réel	-0.4	3.6	5.3	4.4	4.6	4.1
Inflation	-8.6	3.6	2.9	2.9	3.5	1.4	Inflation	-8.6	9.3	2.9	2.9	3.5	1.4
Solde primaire	0.2	1.4	2.2	2.6	2.7	2.9	Solde primaire	0.2	1.4	2.2	2.6	2.7	2.9
Taux d'intérêt effectif	4.8	5.1	6.4	7.7	9.1	10.6	Taux d'intérêt effectif	4.8	5.9	5.4	5.5	5.7	6.0
<b>Choc combiné</b>													
Croissance du PIB réel	-0.4	1.3	3.0	4.4	4.6	4.1							
Inflation	-8.6	3.0	2.3	2.9	3.5	1.4							
Solde primaire	0.2	-0.3	0.6	2.6	2.7	2.9							
Taux d'intérêt effectif	4.8	5.9	6.6	8.0	9.4	10.8							

Source : Services du FMI.

## Appendice I. Lettre d'intention

Le 3 avril 2020

Madame Kristalina Georgieva  
Directrice Générale  
Fonds Monétaire International  
Washington, D.C., 20431  
Etats-Unis d'Amérique

Objet : Lettre d'Intention sur les Politiques Economiques et Financières

Madame la Directrice Générale :

1. Le 12 mars 2020, le Gabon a enregistré son premier cas de coronavirus (Covid-19), et depuis lors, d'autres cas ont été constatés. Le gouvernement a réagi avec beaucoup de promptitude pour répondre aux besoins médicaux des personnes touchées par ce virus qui a déjà endeuillé plusieurs familles à travers le monde. Notre stratégie de riposte a été immédiate et exhaustive avec des mesures drastiques, y compris la fermeture des frontières, des écoles, des bars et des restaurants et la suspension des vols internationaux. Nous avons aussi introduit des mesures économiques, y compris le contrôle de prix sur certains médicaments et produits sanitaires.

2. En même temps, le Gabon est confronté à l'effondrement des cours internationaux du pétrole. Ce choc combiné avec la pandémie de Covid-19 vont avoir un impact négatif important sur l'économie gabonaise. Nous anticipons un ralentissement significatif de la croissance et une dégradation de la position extérieure et celle des finances publiques. La production pétrolière devrait diminuer principalement en raison à la fois de la baisse de la demande mondiale mais aussi des investissements de maintenance des sociétés pétrolières. La production du secteur non-pétrolier devrait aussi souffrir de l'impact direct du Covid-19 sur les populations, et des mesures de confinement et de restrictions imposées notamment sur les transports des biens et marchandises. La balance des paiements sera affectée notamment par la baisse des exportations et des investissements directs étrangers.

3. Le ralentissement des exportations pétrolières et de l'activité économique aura un impact négatif sur les recettes budgétaires tandis que des pressions s'exerceront sur les dépenses, notamment pour faire face aux besoins sanitaires et soutenir les populations les plus vulnérables. Pour faire face à la pandémie, le gouvernement est d'ores et déjà en train de renforcer le contrôle sur les dépenses afin de dégager des marges de manœuvre pour le financement des dépenses liées au Covid-19. Par ailleurs, dans un contexte de chute brutale des prix du pétrole et de nos recettes,

nous allons procéder à une reprogrammation d'un certain nombre de projets pour un montant global d'environ 92 milliards de FCFA. Malgré ces mesures, nous nous attendons à ce que le solde budgétaire global se détériore de presque 4,3 points de pourcentage du PIB (de 1,4 pour cent à -2,9 pour cent du PIB) en 2020. Le déficit primaire hors pétrole devrait augmenter de 1,5 point de pourcentage du PIB hors pétrole.

4. Dans ce contexte, le gouvernement gabonais voudrait solliciter l'assistance financière du FMI au titre de l'instrument de financement rapide (IFR) pour éviter une perturbation économique immédiate et grave. L'aide serait d'un montant équivalent à 108 millions de DTS, ce qui correspond à 50 pour cent du quota du Gabon au Fonds. Cet appui financier du FMI aiderait à atténuer la pression sur notre balance des paiements tout en garantissant l'espace budgétaire nécessaire pour lutter contre la propagation du virus et répondre aux besoins de la population. Nous avons aussi des discussions approfondies avec nos autres partenaires au développement y compris la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, et l'Agence Française de Développement sur un éventuel appui financier pour clore l'écart additionnel de financement. Nous sommes convaincus que l'aide de nos partenaires au développement nous permettra de clore le gap de financement en 2020. Si ce n'était pas le cas, ou si l'impact économique du virus était plus important que prévu, nous redéfinirons les priorités effectuées dans le cadre du budget de l'année 2020, notamment pour les dépenses en capital financées sur ressources intérieures, afin de dégager l'espace budgétaire additionnel pour la lutte contre le Covid-19. Nous avons déjà identifié une liste additionnelle de projets d'un montant de 40 milliards de FCFA qui pourrait être aussi reportés. Nous pourrions aussi essayer de faire recours au financement intérieur. Une loi de finances rectificative serait prise dans les meilleurs délais.

5. Comme vous le savez, les perspectives macroéconomiques sont difficiles mais nous restons déterminés à maintenir la stabilité macroéconomique, à stimuler la compétitivité et la croissance et à réduire la pauvreté. La rigueur dans la gestion budgétaire demeure une priorité, même en temps de crise, et, si nécessaire, nous mettrons en œuvre des mesures supplémentaires en recettes et en dépenses pour assurer la soutenabilité budgétaire et éviter la création de nouveaux arriérés. Nous reconnaissons que la baisse des prix du pétrole requiert plus d'ajustement que prévu auparavant afin de préserver la soutenabilité de la dette et contribuer à la stabilité externe de la CEMAC. Dans ce cadre, nous allons redoubler d'efforts, notamment pour une mobilisation plus forte des recettes hors pétrole. Nous continuerons aussi à améliorer l'efficacité des dépenses et protéger les dépenses sociales. Nous nous engageons également à améliorer la gestion de la dette, à compter davantage sur des prêts semi-concessionnels, y compris ceux provenant des partenaires multilatéraux et bilatéraux. Nous restons aussi déterminés à mettre en œuvre les réformes restant sous le programme MEC, en particulier l'application à l'initiative sur la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

6. Le Gouvernement continuera à publier périodiquement l'exécution des recettes et des dépenses, et prévoit d'avoir un mécanisme de rapport distinct pour les dépenses liées à Covid-19 afin de rendre compte de manière transparente de tout le financement obtenu pour cette pandémie. Nous nous engageons à rendre compte trimestriellement des dépenses effectuées sur les



fonds d'urgence, à lancer un audit indépendant de ces dépenses dans les six mois suivant leur décaissement et à en publier les résultats. Les résultats publiés incluront le texte intégral de tous les marchés publics passés dans ce contexte, ainsi que les informations relatives aux bénéficiaires effectifs de ces marchés. En outre, les autorités sont résolues à poursuivre la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de gestion budgétaire établies grâce à l'appui de l'assistance technique du FMI. Nous continuerons l'assainissement budgétaire et nous prévoyons de remettre le ratio de la dette publique au PIB sur une trajectoire décroissante dès 2021.

7. Nous apprécions la coopération que nous avons avec le FMI et nous n'avons pas l'intention de mettre en place des mesures ou des politiques susceptibles d'exacerber les problèmes de la balance des paiements, y compris de ne pas introduire ou intensifier les restrictions de change et de commerce et autres mesures ou politiques qui accentueraient ces difficultés. Le gouvernement gabonais continuera de maintenir le dialogue avec le FMI et à respecter les engagements pris dans le cadre de cet accord. Nous continuerons à fournir au personnel du Fonds toutes les données et informations nécessaires pour évaluer nos politiques, y compris celles relatives au Fond Spécial de lutte contre le Covid-19 logé à la Caisse des Dépôts et Consignation. Nous convenons, en outre, de coopérer avec le FMI dans le cadre de toute mise à jour de l'évaluation des sauvegardes de la BEAC que le FMI devra effectuer.

8. Le gouvernement autorise le FMI à publier la présente lettre et le prochain rapport des services du FMI pour la demande de l'accord IFR.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de ma haute considération,

/s/

Monsieur Jean-Marie Ogandaga  
Ministre de l'Économie et des Finances

**Déclaration de M. Mohamed-Lemine Raghani, Administrateur pour le Gabon  
et de M. Nguema-Affane, Conseiller Principal de l'Administrateur**

**Réunion du Conseil d'Administration**

**9 avril 2020**

Au nom des autorités du Gabon, que nous représentons, nous tenons à remercier la direction générale et les services du FMI du soutien accordé au Gabon en cette période de crise attribuable à la pandémie de COVID-19 et à l'effondrement des prix du pétrole. Les effets de ce double choc sont ressentis très durement au Gabon ; les perspectives économiques se sont considérablement détériorées et les besoins extérieurs et budgétaires ont explosé. Les autorités du pays demandent donc au FMI une aide financière d'urgence dans le cadre de l'instrument de financement rapide (IFR) pour répondre aux impératifs de financement, limiter les conséquences humaines et économiques de la crise et maintenir la stabilité macroéconomique.

**Perspectives d'avant le double choc**

Après la chute des cours pétroliers en 2014, les autorités gabonaises avaient rapidement (dès 2015) mis en œuvre leur programme de relance économique (PRE) avec l'appui du FMI dans le contexte de l'actuel accord élargi appliqué depuis 2017 en vertu du mécanisme élargi de crédit (MEDC). Ce programme a contribué au renforcement de la stabilité macroéconomique en stimulant la croissance, en améliorant la position budgétaire et extérieure du pays, et en réduisant la dette publique. Le Gabon a été donc en mesure de contribuer à la reconstitution des réserves internationales de la banque centrale régionale (BEAC) et a du même coup consolidé la stabilité extérieure de la CEMAC. La diversification économique se poursuit, même si le pays dépend encore lourdement des produits de base, et notamment du pétrole.

En décembre 2019, au cours des consultations au titre de l'article IV, on estimait que les perspectives économiques à moyen terme de 2020 étaient favorables. Selon les projections, la reprise devait s'accélérer en 2020 grâce à de nouveaux investissements dans les secteurs du pétrole, du bois et des agro-industries, aux bons résultats persistants du secteur minier et à l'augmentation de la production agricole. Dans l'ensemble, la croissance devait augmenter graduellement et passer de 3,8 % en 2020 à plus de 4,5 % à moyen terme. L'inflation devait se maintenir sous le seuil des 3 % et le déficit du compte courant, descendre à 2 % en 2020 pour devenir un excédent en 2022. Parmi les principaux risques susceptibles d'empêcher la concrétisation de ces perspectives figuraient la baisse des cours pétroliers internationaux et la décélération de la croissance mondiale. En revanche, les autorités considéraient la vigueur de l'investissement direct étranger prévu comme un possible facteur de dépassement des prévisions dans les secteurs pétrolier et non pétrolier.

## **Impact de la pandémie et du choc pétrolier**

Au 7 avril 2020, le Gabon recensait 33 cas confirmés de COVID-19, et un décès. Depuis la confirmation du premier cas le 12 mars 2020, les autorités ont agi avec célérité et fermeté, et mis en place plusieurs mesures de confinement, notamment la fermeture des frontières, des écoles, des bars et des restaurants, et la suspension des vols internationaux. D'importantes ressources sont engagées pour soigner les personnes atteintes, et pour retrouver et tester les personnes qui ont été en contact avec elles. Le Gabon a reçu de l'Organisation mondiale de la santé, de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement (AFD) une aide extérieure pour accroître la capacité de son système de santé de lutter contre la COVID-19.

L'impact de la pandémie et du choc pétrolier sur l'économie gabonaise est considérable. Les perspectives économiques à court terme se sont beaucoup assombries, car la COVID-19 a matérialisé les risques négatifs appréhendés dans l'analyse de décembre 2019. La baisse de la demande mondiale et le report de l'investissement prévu dans les activités d'extraction pétrolière imputable à la chute des prix entraîneront vraisemblablement une baisse de la production et des exportations de pétrole en 2020. La production du secteur non pétrolier souffrira aussi des effets directs de la COVID-19 sur la population et l'emploi, et du choc sur la demande intérieure causé par les mesures de confinement. Les retombées de la conjoncture extérieure s'ajoutent aux difficultés économiques intérieures.

En conséquence, une contraction de 0,4 % de l'activité économique est maintenant prévue et la balance des paiements souffrira de l'effondrement des exportations pétrolières et non pétrolières et de l'investissement direct étranger. Le déficit du compte courant devrait notamment plus que quadrupler et atteindre 8,5 % du PIB. Le ralentissement des exportations pétrolières et de l'activité économique fera baisser les recettes budgétaires et forcera, en conjugaison avec l'augmentation des dépenses sociales et de celles imposées par la COVID-19, une révision à la baisse du solde budgétaire global en 2020, qui passera d'un excédent de 1,4 % du PIB à un déficit de 2,9 %. La viabilité de la dette publique sera néanmoins préservée malgré la détérioration de la situation budgétaire. Les autorités reconnaissent cependant qu'une grande incertitude entoure l'évaluation des effets du double choc.

## **Riposte aux chocs**

À plus long terme, les autorités demeurent déterminées à préserver la stabilité macroéconomique, à stimuler la compétitivité et la croissance, et à réduire la pauvreté, en poursuivant notamment, après la crise sanitaire, la mise en œuvre des politiques et des réformes structurelles envisagées en vertu de l'accord MEDC. La priorité immédiate demeure toutefois de limiter la propagation de la COVID-19 ; l'action à court terme sera donc axée sur l'atténuation des effets des chocs, tant les conséquences humaines, sociales, économiques et financières de la pandémie, que ses répercussions sur les termes de l'échange, notamment pour la population la plus vulnérable.

Les autorités interrompent le rééquilibrage budgétaire cette année afin de répondre de façon appropriée aux chocs. Plus particulièrement, dans le contexte de la baisse des recettes, les dépenses non prioritaires seront réduites encore d'un cran et les ressources, réaffectées au financement des dépenses liées à la COVID-19. Un fonds spécial a été créé pour freiner la propagation de l'épidémie dans le pays. D'autres mesures d'aide aux personnes les plus vulnérables et au secteur privé, notamment aux petites entreprises, en cette période difficile ont aussi été adoptées, dont un programme de coupons alimentaires, un rabais sur le coût des services publics et des permis ainsi que des allègements fiscaux. Les autorités mettront en œuvre une politique budgétaire prudente pendant cette période de turbulences et reprendront le rééquilibrage budgétaire dès que la crise sanitaire s'estompera. Elles prendront des mesures additionnelles portant sur les recettes et les dépenses, le cas échéant, afin de garantir la viabilité budgétaire et d'éviter de nouveaux arriérés. Plus précisément, les autorités continueront d'appliquer le mécanisme de régularisation des dépenses créé en 2019 avec l'aide du FMI. Une loi de finances révisée pour 2020 sera d'ailleurs adoptée le plus rapidement possible afin de tenir compte des nouvelles priorités.

En ce qui concerne les politiques monétaire et macrofinancière, la banque centrale régionale a annoncé plusieurs mesures pour éviter que de nouvelles tensions éventuelles sur les liquidités ne compromettent la stabilité financière et pour préserver la stabilité extérieure de la région. Parmi ces mesures figurent notamment la suspension des opérations d'absorption des liquidités, l'assouplissement de la politique monétaire par une diminution des taux directeurs et une injection accrue de liquidités accompagné d'un élargissement de la gamme d'instruments acceptés en garantie des opérations de refinancement de la banque centrale. L'organisme régional de surveillance bancaire, la COBAC, contrôlera étroitement les effets du double choc sur la qualité du portefeuille et sur la rentabilité des institutions financières de la CEMAC, car l'observation des règles prudentielles pourrait se détériorer avec une dégradation de la capacité de remboursement des emprunteurs. La COBAC a déjà adressé des recommandations aux institutions financières pour qu'elles restructurent de manière prudente et transparente leurs prêts par souci de préservation de la stabilité financière.

### **Demande de financement au titre de l'IFR**

Compte tenu de l'urgence des besoins de financement de la balance des paiements et des dépenses engendrées par la pandémie de COVID-19 et étant donné qu'il est difficile sur le plan pratique d'achever une revue spéciale du programme MEDC, les autorités du Gabon demandent au FMI une aide financière de 108 millions de DTS (environ 148,8 millions de dollars), ce qui répondra à 35 % de ses besoins de financement. Les autorités se sont adressées à d'autres partenaires du développement, dont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'AFD, pour combler le déficit de financement. Avec ces décaissements, la capacité du Gabon de rembourser le FMI restera appropriée. Les autorités conviennent toutefois qu'elles pourraient

avoir besoin de financement supplémentaire si la crise sanitaire devait durer plus longtemps que prévu.

Compte tenu de ce qui précède, les autorités gabonaises seraient reconnaissantes aux administrateurs d'approuver leur demande de financement d'urgence.